



RAPPORT DE L'ENQUÊTE SUR LE
PROCESSUS DE COLLECTE
DES DONNÉES ÉNERGÉTIQUES DES
MINISTÈRES ET ORGANISMES (MO)

Avril 2015

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Réalisation

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Direction des communications
5700, 4^e Avenue Ouest, C 402
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 627-8609
Télécopieur : 418 643-0720
Courriel : Direction@mern.gouv.qc.ca

Équipe de projet:

Chargé de projet : Michel Fournier, ingénieur
Auteur : Raphaël Liberge-Simard, stagiaire

Cette publication est accessible en ligne uniquement à l'adresse :

www.efficaciteenergetique.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

ISBN : 978-2-550-74847-2 (PDF)

Table des matières

1 Introduction	2
1.1 Objectif	2
1.2 Mise en contexte	2
1.3 Enjeux	2
2 Méthodologie	3
2.1 Questionnaire sur les bâtiments	3
2.2 Questionnaire sur les véhicules	3
2.3 Questionnaire sur les déplacements à des fins professionnelles	4
2.4 Description de l'échantillon	4
2.5 Distinction entre les acteurs importants et les petits acteurs	4
2.6 Traitement en fonction du type d'acteur	5
2.7 Traitement en fonction du type de données	6
2.8 Explications statistiques	6
3 Analyse quantitative	8
3.1 Analyse des réponses au questionnaire sur les bâtiments	9
3.2 Analyse des réponses au questionnaire sur les véhicules	12
3.3 Analyse des réponses au questionnaire sur les déplacements à des fins professionnelles	15
3.4 Principaux constats	18
3.5 Limites de l'analyse	21
4 Analyse qualitative	23
4.1 Les petits acteurs	23
4.2 Les acteurs importants	24
5 Synthèse	27
5.1 Processus et outils de collecte typiques	27
5.2 Recommandations	30
5.3 Conclusion	32
ANNEXE 1 – Questionnaire long – bâtiments	33
ANNEXE 2 – Questionnaire long – véhicules	39
ANNEXE 3 – Texte questionnaire Web – bâtiments	46
ANNEXE 4 – Texte questionnaire Web – véhicules	52
ANNEXE 5 – Texte questionnaire Web – déplacements à des fins professionnelles	59

1 Introduction

Cette première section du rapport présente le but et les enjeux liés à la collecte des données énergétiques au sein des organisations institutionnelles. Après la lecture de cette section, vous serez en mesure de vous approprier le contenu de ce rapport et d'en comprendre les motivations. L'objectif sera d'abord exposé, suivi d'une mise en contexte et d'une description des enjeux liés à la problématique.

1.1 OBJECTIF

Réaliser une étude portant sur le mécanisme de mesure des consommations énergétiques des ministères et organismes (MO), pour les bâtiments, les véhicules ainsi que les déplacements à des fins professionnelles en transport en commun ou avec d'autres moyens de transport.

Cette étude vise une meilleure compréhension des étapes réalisées par les MO lors de la collecte des données énergétiques, permettant de vérifier que l'information détenue par le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques (BEIE) est de qualité.

1.2 MISE EN CONTEXTE

Le BEIE compile annuellement les données énergétiques des organisations institutionnelles. Cette pratique remonte à plusieurs années en ce qui concerne les bâtiments des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation ainsi que de la Société québécoise des infrastructures (SQI). Depuis 2010, l'exercice s'étend aux MO et inclut aussi les véhicules et les déplacements à des fins professionnelles en transport collectif ou avec d'autres moyens de transport.

Maintenant que le processus de collecte, de traitement et de compilation des données arrive à un certain niveau de maturité, nous jugeons approprié d'examiner de plus près les mécanismes de mesure utilisés par les MO eux-mêmes.

Au total, plus de 130 MO sont sollicités lors de la compilation annuelle des données énergétiques. Les MO doivent alors retourner au BEIE un bilan de leur consommation énergétique annuelle. Ainsi, le BEIE obtient des données sur la consommation énergétique des bâtiments, des véhicules et des déplacements à des fins professionnelles en provenance des MO qui recueillent ce type d'information.

1.3 ENJEUX

Un des intérêts de la compilation du BEIE est d'amener les MO à assurer un suivi de la consommation et à agir pour corriger les écarts observés. Plus performant sera le mécanisme de mesure, plus facile sera le suivi et plus probable sera l'amélioration de la performance énergétique des MO.

De plus, dans un contexte de réduction de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre, il est important de s'assurer que les variations dans la consommation énergétique des MO résultent des efforts liés au développement durable et à l'économie d'énergie plutôt qu'à une erreur de mesure.

2 Méthodologie

Comme le précise l'objectif présenté à la section précédente, l'enquête vise une meilleure compréhension des étapes réalisées par les MO lors de la collecte des données énergétiques. Ces données sont séparées en trois grandes catégories : la consommation énergétique des bâtiments, celle des véhicules et celle pour les déplacements à des fins professionnelles. Puisque ces trois types d'information sont recueillis de manière distincte et indépendante, chacune des catégories reçoit un traitement différent dans la présente enquête. Un questionnaire a donc été rédigé pour chaque catégorie, ce qui permet de prendre en compte ses particularités. Il est important de préciser que les réponses aux questionnaires ont été recueillies entre le 9 février et le 14 avril 2015.

Les questionnaires longs contiennent plusieurs sections, chacune ciblant une des étapes du processus de collecte des données énergétiques. On cherche ainsi à comprendre ce processus au sein de chaque organisation en l'analysant étape par étape. L'ordre des sections dans les questionnaires est établi en fonction de la chronologie des étapes lors de la collecte des données énergétiques. Les trois prochaines sections de ce rapport décrivent chacun des questionnaires en fonction de ces étapes.

2.1 QUESTIONNAIRE SUR LES BÂTIMENTS

Conformément à ce qui a été expliqué précédemment, le questionnaire est construit de manière à aborder les étapes de la collecte des données énergétiques dans l'ordre chronologique des événements. Il est donc divisé en trois grandes sections, soit :

- •la réception des factures d'énergie;
- •la saisie des données des factures d'énergie;
- •la réception annuelle de la demande du BEIE.

La première section s'intéresse à la gestion des factures. Elle permet de comprendre quelles divisions administratives en sont responsables. La deuxième section englobe la saisie et la validation des données énergétiques. De plus, on y pose des questions sur le processus de relève dans la saisie des données énergétiques. La troisième section aborde des sujets tels que la compilation des données énergétiques, le calcul de la superficie, l'analyse de l'évolution de la consommation énergétique et la remise de la réponse à la demande du BEIE. Dans l'ensemble, le questionnaire touche donc aux étapes jugées pertinentes pour la collecte de données énergétiques pour les bâtiments.

Ce questionnaire ne concerne que les bâtiments dont l'organisation est propriétaire. Étant donné qu'il est difficile, voire impossible, d'obtenir les factures d'énergie des bâtiments en location, les informations relatives à la consommation énergétique des bâtiments loués ne sont pas demandées par le BEIE.

2.2 QUESTIONNAIRE SUR LES VÉHICULES

En ce qui concerne le questionnaire sur les véhicules, il est divisé en deux grandes sections, soit :

- •la saisie des données énergétiques;
- •la réception annuelle de la demande du BEIE.

Ce questionnaire, comme celui sur les bâtiments, cible les grandes étapes du processus de la collecte de données énergétiques. La première section s'intéresse à la saisie de l'ensemble des données énergétiques relatives aux véhicules. La validation et la relève dans le processus de collecte des données énergétiques y sont aussi traitées. La deuxième section, soit la réception annuelle de la demande du BEIE, touche plutôt aux outils de compilation, aux données à propos de la flotte de véhicules, à l'analyse de l'évolution de la consommation et à la remise de la réponse au BEIE.

Il est important de souligner que ce questionnaire concerne d'abord les véhicules légers de la flotte de véhicules possédés par l'organisation ou encore ceux qui sont loués à long terme. Nous cherchons tout de même à savoir si le processus de collecte des données est similaire pour les véhicules lourds dans le questionnaire. Cet aspect n'est approfondi que si le processus est différent.

2.3 QUESTIONNAIRE SUR LES DÉPLACEMENTS À DES FINS PROFESSIONNELLES

Le questionnaire sur les déplacements à des fins professionnelles touche à tous les moyens de transport autres que les locations de longue durée et les véhicules dont l'organisation est le propriétaire. Contrairement aux deux autres questionnaires, celui-ci n'est constitué que d'une seule section puisque la collecte des données énergétiques relatives à ce type de déplacement est difficile à schématiser. Les moyens de transport considérés sont le taxi, le covoiturage, l'autobus urbain, l'autobus interurbain, le métro, le train, les véhicules de location de courte durée, les véhicules personnels et l'avion. Avec ce questionnaire, nous voulons comprendre comment les données sont saisies et surtout comment les kilomètres parcourus sont estimés. Voici les sujets traités dans le questionnaire : la saisie des données, la compilation des données, les téléconférences, la relève dans le processus de collecte des données et la réception de la demande annuelle du BEIE.

2.4 DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON

La division en trois catégories permet de cibler efficacement les MO. Ainsi, il est possible de questionner les répondants distinctement par rapport aux données qu'ils remettent au BEIE. En combinant des catégories, on arrive à différencier sept profils permettant de regrouper les MO :

- Seulement les véhicules (18 MO)
- Seulement les bâtiments (8 MO)
- Seulement les déplacements à des fins professionnelles (21 MO)
- Bâtiments et véhicules (18 MO)
- Bâtiments et déplacements à des fins professionnelles (4 MO)
- Véhicules et déplacements à des fins professionnelles (16 MO)
- Bâtiments, véhicules et déplacements à des fins professionnelles (10 MO)

Ces regroupements permettent d'envoyer les questionnaires adéquats aux MO et ainsi d'éviter, par exemple, qu'un ministère ou un organisme n'ayant pas de données sur ses déplacements à des fins professionnelles ne soit pas questionné à ce sujet. Au total, 95 MO sont visés par l'exercice puisqu'ils ont remis au BEIE des données pour au moins une des trois catégories. Les 41 MO n'ayant remis aucune donnée énergétique au BEIE ne sont pas considérés par l'enquête.

2.5 DISTINCTION ENTRE LES ACTEURS IMPORTANTS ET LES PETITS ACTEURS

Dans l'appareil gouvernemental, les organisations institutionnelles ne sont pas toutes de la même taille. Certains acteurs, comme Hydro-Québec, possèdent un impressionnant parc de bâtiments, tandis que d'autres, comme la Commission de la capitale nationale du Québec, n'ont qu'un seul bâtiment. Il existe aussi un autre type d'acteur, défini comme un réseau, qui regroupe un grand parc de bâtiments. C'est le cas, par exemple, de la SQI, qui possède 357 bâtiments, ou encore du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR), dont les 72 commissions scolaires possèdent 3 364 bâtiments. La complexité de la gestion des données énergétiques diffère donc énormément en fonction de la taille de l'organisation. Cette enquête ne traite cependant pas des réseaux. Les deux types d'acteurs concernés (acteurs importants et petits acteurs) reçoivent un

traitement différent lors de l'exécution de l'enquête. Ces traitements sont définis à la suite de la liste des acteurs importants dans ce rapport.

De plus, l'expression « acteur important » ne sert que pour les véhicules et les bâtiments. Il n'y a donc pas de distinctions entre acteurs importants et petits acteurs en ce qui concerne les déplacements à des fins professionnelles. On dénombre cinq acteurs importants pour les bâtiments et neuf pour les véhicules.

LISTE DES ACTEURS IMPORTANTS POUR LES BÂTIMENTS :

- Hydro-Québec
- Régie des installations olympiques
- Loto-Québec
- Société du Palais des congrès de Montréal
- Héma-Québec

LISTE DES ACTEURS IMPORTANTS POUR LES VÉHICULES :

- Hydro-Québec
- Ministère des Transports
- Sûreté du Québec
- Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
- Société des établissements de plein air du Québec
- Société des alcools du Québec
- Société de l'assurance automobile du Québec
- Ministère de la Sécurité publique
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Il est essentiel de noter qu'un acteur important pour les bâtiments n'est pas nécessairement un acteur important pour les véhicules. Ainsi, une organisation peut avoir un parc de bâtiments impressionnant sans toutefois avoir un grand nombre de véhicules. De plus, trois acteurs importants n'ont pas été rencontrés, soit la Régie des installations olympiques, pour les bâtiments, ainsi que la Société des alcools du Québec et la Société de l'assurance automobile du Québec, pour les véhicules.

2.6 TRAITEMENT EN FONCTION DU TYPE D'ACTEUR

Deux traitements différents existent en fonction du type d'acteur auquel le MO est associé, soit un pour les acteurs importants et un pour les petits acteurs.

ACTEURS IMPORTANTS

Les acteurs importants reçoivent un traitement distinct des autres. En effet, leur taille implique une gestion différente de leur consommation énergétique. Il est donc pertinent de rencontrer chacun de ces acteurs de manière individuelle lors d'un entretien téléphonique. L'entretien prend alors la forme d'une discussion guidée par le questionnaire. Il est ainsi possible d'approfondir la réflexion et de nuancer les informations. De plus, le questionnaire servant pour les entretiens est un peu plus long que celui utilisé pour les petits acteurs. Cette version du questionnaire est appelée la version longue.

À la suite de l'entretien, une liste de faits saillants est envoyée à la personne qui a été interrogée. Cette dernière doit alors vérifier les faits et nous en retourner une nouvelle version avec des modifications, s'il y a lieu. Cette étape permet de faire un suivi des recommandations et des particularités des MO rencontrés. Ensuite, l'ensemble des faits saillants est regroupé pour en faire l'analyse, laquelle, dans ce rapport, se trouve à la section portant sur l'analyse qualitative.

PETITS ACTEURS

En ce qui concerne les plus petits acteurs, une version raccourcie du questionnaire leur est acheminée par courriel à l'aide de l'outil de conception de sondage SurveyMonkey. Les trois questionnaires sont déposés sur cette plateforme et sont distribués en fonction des sept profils précédemment définis.

2.7 TRAITEMENT EN FONCTION DU TYPE DE DONNÉES

Les données recueillies à l'aide des entrevues et des questionnaires en ligne sont transférées dans un chiffrier Excel. Les données des entrevues y sont retranscrites manuellement, tandis que les données provenant des questionnaires en ligne sont exportées dans un format Excel, ce qui les rend compatibles avec le chiffrier contenant les résultats.

Les questions sont regroupées en fonction des trois catégories définies plus haut dans la description des questionnaires. De cette manière, il est possible de savoir quelle portion des répondants utilise des méthodes et des outils jugés adéquats pour faire la saisie de leurs données énergétiques.

Ensuite, les données, selon leur type, sont analysées avec deux méthodes différentes. Les données provenant des choix de réponses sont traitées de manière quantitative, tandis que celles provenant des questions ouvertes ou des commentaires sont traitées de manière qualitative.

2.8 EXPLICATIONS STATISTIQUES

Lorsque vient le temps de l'analyse quantitative, deux aspects importants doivent être pris en considération. Le premier porte sur les indices statistiques, plus précisément sur le niveau de confiance, les marges d'erreur et surtout le taux de réponse. Le deuxième porte sur la portion que représente la consommation énergétique d'un MO par rapport à la consommation énergétique totale. Ces deux aspects sont abordés dans cette section.

INDICES STATISTIQUES

Pour chacun des questionnaires, la totalité de la population ayant fourni des données est questionnée. Étant donné que le niveau de confiance et la marge d'erreur ne font qu'indiquer les erreurs d'échantillonnage¹, ces deux concepts ne s'appliquent pas dans le cadre de la présente enquête. En effet, l'échantillon représente l'ensemble de la population, ce qui permet d'éviter les erreurs d'échantillonnage. En conséquence, l'indice statistique permettant de vérifier la qualité de l'étude est le

1. Statistique Canada, L'interprétation des résultats de l'enquête, [en ligne] [<http://www.statcan.gc.ca/fra/ep/questions-6>] (page consultée le 1er avril 2015).

taux de réponse. Cette donnée est en fait le ratio du nombre de MO répondants par rapport au nombre de MO ayant reçu le questionnaire.

Dans le cadre de cette enquête, le taux de réponse est de 93 % pour les bâtiments, de 85 % pour les véhicules et de 84 % pour les déplacements à des fins professionnelles (voir le tableau 1). À titre comparatif, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada indique que le taux de réponse pour un sondage téléphonique nécessitant un taux exceptionnellement élevé devrait se situer entre 60 % et 80 %². Dans ce contexte, notre taux de réponse semble suffisamment élevé pour les besoins de l'analyse.

Il est important de souligner qu'un taux de réponse élevé permet de réduire le biais lié à la non-réponse. Dans notre enquête, on suppose que les MO n'ayant pas répondu aux questionnaires ont des systèmes moins structurés pour la collecte de données énergétiques. Cette hypothèse n'est cependant pas démontrée puisque l'absence de réponse ne nous permet pas de tirer des conclusions précises à cet effet. Dans ce contexte, le biais de non-réponse serait donc positif. Cela signifie que nos résultats reflètent une réalité légèrement améliorée. Néanmoins, ce biais s'avère relativement faible puisque les taux de réponse pour les trois sondages sont très élevés.

PORTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE TOTALE

Puisque chaque ministère et chaque organisme ont des vocations différentes des autres organisations, il est normal que la quantité d'énergie consommée par chacun d'entre eux diffère. Ainsi, chaque organisation consomme une certaine quantité de gigajoules (GJ) d'énergie. À partir de cette valeur, chaque MO est associé à un pourcentage de la consommation totale. Ce pourcentage représente donc la portion de l'énergie totale qui est consommée par le MO en question. De cette façon, il est possible, en premier lieu, d'obtenir le nombre d'organisations ayant répondu correctement à chacune des questions et, en second lieu, de calculer le pourcentage de la consommation énergétique totale qui est associé à la réponse. Il est important de noter que les données de GJ utilisées pour l'analyse sont celles de l'année 2012 2013 puisque, en date du 1er avril 2015, la collecte des données de l'année 2013 2014 n'est pas encore complétée. Au même titre que les taux de réponse, il est intéressant de voir le pourcentage de la consommation énergétique totale représenté par l'ensemble des MO ayant répondu au questionnaire. Ce pourcentage est de 93 % pour les bâtiments, de 94 % pour les véhicules et de 88 % pour les déplacements à des fins professionnelles (voir le tableau 1). Ces résultats sont supérieurs à ceux des taux de réponse, ce qui indique que, en moyenne, les MO n'ayant pas répondu aux questionnaires consomment de plus petites quantités d'énergie que ceux y ayant déjà répondu.

². Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, *Normes et lignes directrices sur le taux de réponse*, [En ligne] <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rop-por/rapports-reports/comitephone-panelphone/page-06-fra.html> (page consultée le 1^{er} avril 2015).

Tableau 1 – Comparaison entre le taux de réponse et le pourcentage de la consommation totale

Questionnaire	Taux de réponse	Pourcentage de la consommation totale
Bâtiments	93 %	93 %
Véhicules	85 %	93 %
Déplacements à des fins professionnelles	82 %	88 %

Dans la section sur l'analyse des résultats, les réponses aux questions sont analysées à la fois en fonction du nombre de répondants et du poids (en GJ) que représentent les réponses par rapport au poids de l'ensemble des répondants.

$$\% \text{ des GJ des répondants} = \frac{\text{nb. de GJ associés aux MO ayant fourni la réponse souhaitée}}{\text{nb. de GJ total des MO ayant répondu au questionnaire}}$$

3 ANALYSE QUANTITATIVE

Cette section analyse les réponses aux questions à choix multiples des différents questionnaires. Ces derniers sont construits de manière à respecter la chronologie des étapes de la collecte des données énergétiques. Conséquemment, ils sont divisés en sections et en sous-sections. C'est donc par rapport à ces divisions que les questionnaires seront analysés dans cette partie du rapport.

Étant donné que les trois questionnaires sont indépendants, ils seront traités séparément dans les trois prochaines sections. La première analysera les réponses au questionnaire sur les bâtiments; la deuxième, celles au questionnaire sur les véhicules; la troisième, celles au questionnaire sur les déplacements à des fins professionnelles. Les principaux constats seront ensuite présentés dans une quatrième section et, finalement, on discutera des limites de l'analyse dans une cinquième section.

De plus, pour faciliter la compréhension des résultats, les pourcentages reproduits dans le texte sont ceux des GJ des répondants (voir la méthodologie). Il s'agit donc du poids en GJ d'un répondant par rapport aux autres. Par exemple, si un MO consomme 10 GJ et que les répondants aux questionnaires représentent ensemble 100 GJ, alors le pourcentage des GJ du MO est de 10 %. Il est à noter que ces pourcentages excluent les GJ consommés dans les réseaux et la SQI. L'année de référence choisie pour établir les valeurs de consommation est 2012-2013 puisque les données de l'année 2013-2014 n'étaient pas encore complètes lors de la rédaction de ce rapport.

En ce qui concerne le mode d'obtention des données, on pourra se référer à la section sur la méthodologie pour mieux comprendre les distinctions entre les types de questionnaires. Néanmoins, les grandes lignes sont résumées ici. Les petits acteurs ont répondu à un questionnaire court sur une plateforme Web, tandis que les acteurs importants ont répondu à un questionnaire légèrement plus long lors d'entrevues téléphoniques. Conséquemment, certaines questions analysées plus bas ont un faible taux de réponse puisque seuls les acteurs importants y ont répondu.

Les questionnaires Web et longs sont présentés en annexe.

3.1 ANALYSE DES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE SUR LES BÂTIMENTS

Le questionnaire, qu'il soit en version Web ou longue, est divisé en trois grandes sections : la réception des factures d'énergie, la saisie des données des factures d'énergie et le traitement annuel de la demande du BEIE.

Sur les 40 MO ayant reçu le questionnaire, 37 y ont répondu, correspondant à un total de 93 % de la consommation en GJ du parc de bâtiments institutionnels qui n'est pas détenu par les réseaux. Les réponses d'un des répondants ont été exclues puisque son organisation loue l'ensemble de ses bâtiments à la SGI.

RÉCEPTION DES FACTURES D'ÉNERGIE

Cette section s'intéresse d'abord aux différents types d'énergie consommée et, ensuite, au parcours des factures d'énergie au sein des organisations.

En ce qui concerne les types d'énergie, sans surprise, c'est l'électricité (37 MO [100 %]) et le gaz naturel (27 MO [93,9 %]) qui sont les plus utilisés. De plus, 23 MO (56,8 %) consomment du carburant pour génératrice ou d'autres équipements motorisés. Pour ce qui est des autres types d'énergie, le mazout est utilisé par 12 MO (50,0 %); le propane, par 5 MO (26,8 %); les autres formes d'énergie (vapeur, eau chaude, eau refroidie, etc.), par 3 MO (3,2 %). La biomasse, quant à elle, n'est pas utilisée. Voici un tableau comparant les réponses au questionnaire et les données reçues lors de notre collectes annuelles de 2012-2013:

Tableau 2 - Correspondance entre les réponses aux questionnaires sur les bâtiments et les données reçues des répondants lors de la collecte de 2013-2014, par type d'énergie

Type d'énergie	MO ayant affirmé collecter les données à l'aide du questionnaire (nombre de MO)	MO ayant transmis des données au BEIE
Électricité	37	37
Gaz naturel	27	25
Propane	5	4
Mazout	12	14

On peut constater que 2 MO ont dit ne pas utiliser de mazout, mais ont pourtant transmis des données de ce type au BEIE. Ces MO seront ciblés lors de la prochaine collecte. Cependant, ces variations s'expliquent peut-être par le délai entre les données de 2012-2013 et la date de réponse au questionnaire, soit en 2015. La prochaine collecte de données énergétiques du BEIE sera l'occasion d'expliquer ces écarts.

En ce qui concerne le parcours des factures, chaque MO a une gestion particulière. Il n'est donc pas cohérent de regrouper les MO en fonction de ce parcours. Néanmoins, les factures sont généralement reçues par les directions immobilières ou encore les services techniques avant d'être acheminées aux

services financiers. Dans certain cas, les factures sont reçues directement par les services financiers et elles ne changent pas de division administrative.

SAISIE DES DONNÉES DES FACTURES D'ÉNERGIE

La section sur la saisie des données des factures d'énergie est séparée en trois sous-sections :

- l'outil de saisie;
- la validation des données énergétiques, et;
- la relève dans le processus de collecte de ces données.

Outil de saisie

Au total, la saisie des données énergétiques est faite de façon régulière par 32 MO (97,8 %). Quant au moyen choisi pour faire cette saisie, 17 MO (56,9 %) n'utilisent qu'un système comptable, 3 MO (23,8 %) utilisent un logiciel de suivi de la consommation énergétique, 5 MO (3,5 %) utilisent directement le fichier de saisie du BEIE, 25 MO (72,6 %) créent leur propre fichier et 15 MO (54,9 %) se servent d'au moins deux applications différentes. On compte 5 MO (2,2 %) ne faisant pas de saisie et ce sont de petits acteurs. L'outil de compilation sert alors autant à la saisie qu'à la compilation annuelle des factures puisque les MO concernés sont suffisamment petits pour que la gestion énergétique ne nécessite pas d'outil additionnel.

Validation des données énergétiques

La validation des données énergétiques permet de vérifier que celles-ci ne contiennent pas d'erreur. Cela peut être fait, par exemple, à l'aide des fonctionnalités de l'outil de saisie ou par une révision manuelle des données par du personnel technique, ou les deux.

Au total, 31 MO (98,3 %) valident ainsi leurs données. En ce qui a trait à la fréquence, 2 MO (6,1 %) les valident lors de chaque saisie, 15 MO (61,5 %) le font chaque mois, 10 MO (27,1 %) chaque année et 4 MO (3,5 %) à une fréquence irrégulière.

Relève dans le processus de collecte des données énergétiques

En ce qui concerne la relève, 3 MO (1,4 %) disent avoir une séance de formation bien établie pour les nouvelles personnes affectées à la collecte des données énergétiques. Parmi les 34 MO restants, 2 ont une procédure écrite (4,2 %) et 18 font une transmission sommaire des instructions (44,6 %). Les 14 autres répondants (49,8 %) ne connaissent pas la réponse ou jugent que cette situation ne s'applique pas à eux.

TRAITEMENT ANNUEL DE LA DEMANDE DU BEIE

La section sur le traitement des données énergétiques est composée de quatre sous-sections : les outils de compilation, le calcul de la superficie, l'analyse de l'évolution de la consommation énergétique et la remise de la réponse au BEIE.

Outils de compilation

L'outil le plus populaire pour compiler l'ensemble des données saisies est le fichier maison, utilisé par 21 MO (66,3 %). Quant aux autres outils de compilation, le fichier du BEIE arrive deuxième, avec 11 MO (11,3 %), et le logiciel de suivi de la consommation énergétique arrive troisième, avec 2 MO (21,2 %). Les trois autres MO disent faire la compilation manuellement à partir des factures et des fichiers d'Hydro-Québec ou à l'aide de SAGIR (1,3 %).

Superficie

Quelques questions touchent directement à la superficie. La première concerne les espaces de stationnement intérieur. Selon les réponses obtenues, 6 MO (15,3 %) incluent cette valeur dans le calcul de la superficie, 6 MO (51,0 %) n'incluent que les espaces de stationnement intérieur chauffé et éclairé, 8 MO (10,1 %) n'incluent pas les espaces de stationnement intérieur et 17 MO (23,5 %) disent qu'ils ne connaissent pas la réponse ou que la situation ne s'applique pas à eux.

Ensuite, la deuxième question concerne l'inclusion des murs extérieurs dans le calcul de la superficie. On compte 14 MO (33,2 %) qui incluent ces murs dans le calcul de la superficie, 10 MO (35,9 %) qui ne les incluent pas et 13 MO (30,9 %) qui disent qu'ils ne connaissent pas la réponse ou que la situation ne s'applique pas à eux.

Finalement, la troisième question touche à la correspondance entre la quantité d'énergie consommée et la superficie. On compte 23 MO (84,4 %) qui disent que chaque quantité d'énergie correspond à une superficie, 2 MO (2,9 %) qui répondent que la quantité totale d'énergie déclarée au BEIE contient la consommation de certains bâtiments exclus de la superficie. Un seul MO (2,2 %) affirme que la quantité totale d'énergie déclarée au BEIE ne contient pas la consommation de certains bâtiments inclus dans la superficie. Enfin, 10 MO (8,2 %) disent qu'ils ne connaissent pas la réponse ou que la situation ne s'applique pas à eux.

Analyse de l'évolution de la consommation énergétique

Au total, 22 MO (89,4 %) font une analyse de l'évolution de la consommation énergétique, qu'elle soit sommaire ou étoffée. Par contre, 15 MO (10,6 %) n'en font aucune.

Remise de la réponse au BEIE

Les taxes de vente pour les factures d'énergie sont incluses totalement ou en partie par 10 MO (6,4 %), alors que 17 MO (28,3 %) disent les exclure et que 5 MO (20,2 %) ne connaissent pas la réponse. De plus, cinq acteurs importants n'ont pu être questionnés sur ce sujet. Ces acteurs ont un impact majeur, représentant 45,9 % de la consommation énergétique totale des répondants.

En ce qui concerne la normalisation des données en fonction des degrés-jours de chauffage, il n'y a qu'un seul MO (20,8 %) qui dit envoyer au BEIE des données ajustées pour tenir compte des écarts annuels des températures extérieures.

En ce qui a trait aux estimations, 5 MO (9,2 %) affirment estimer au moins une valeur. Ces 5 MO estiment la quantité d'énergie. Deux d'entre eux (2,6 %) estiment les montants dépensés en énergie et un seul (2,2 %), la superficie. Il y a donc 31 MO (89,8 %) qui disent ne pas faire d'estimation, 1 MO (1,0 %) n'ayant pas été questionné à ce sujet.

De plus, 15 MO (58,8 %) doivent montrer le contenu de leur réponse à une personne en autorité avant de l'acheminer au BEIE. Le nombre de MO ne devant pas montrer le contenu de leur réponse à une personne en autorité est donc de 21 (40,5 %). Par ailleurs, 12 MO (68,8 %) disent que leurs données énergétiques font l'objet d'une publication dans d'autres documents sous la responsabilité de leur organisation. Enfin, 19 MO (26,3 %) ont répondu à cette question par la négative, alors que 3 (3,1 %) ne connaissaient pas la réponse.

D'un point de vue plus logistique, 27 MO disent que les délais de 40 jours au calendrier suffisent pour répondre à la demande du BEIE. Par contre, 7 MO affirment que le délai est trop court et 3 ne connaissent pas la réponse. De plus, 6 des 9 MO questionnés à ce sujet sont d'avis que le mois d'octobre est un bon moment pour faire la demande des données énergétiques.

Finalement, à la question leur demandant si les données de tous les bâtiments pour tous les mois de l'année financière sont comptabilisées dans le rapport remis au BEIE, 33 MO (93,0 %) ont répondu par l'affirmative et 3 MO (6,0 %), par la négative.

3.2 ANALYSE DES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE SUR LES VÉHICULES

Le questionnaire est divisé en deux grandes sections, soit :

- la saisie des données énergétiques;
- le traitement annuel de la demande du BEIE.

Sur les 62 MO ayant reçu le questionnaire, 52 y ont répondu, correspondant à un total de 93 % de la consommation en GJ de la flotte de véhicules institutionnels et à un taux de réponse de 85 %. Deux des répondants ont été exclus, le premier ayant fourni des réponses incomplètes et le deuxième n'ayant aucun véhicule en sa possession. Les données analysées portent donc sur 50 MO pour le même total de 93 % des émissions de GJ. Les deux MO exclus ont donc un poids négligeable par rapport à l'ensemble de la flotte.

SAISIE DES DONNÉES ÉNERGÉTIQUES

La section sur la saisie des données énergétiques est séparée en trois sous-sections :

- le type de données saisies;
- la validation de ces données et;
- la relève dans le processus de saisie.

Type de données saisies

On compte 36 MO (93,9 %) saisissant à la fois le montant dépensé en essence et le nombre de litres associés. Pour ce qui est des 14 MO restants, 4 (0,18 %) ne saisissent que les litres, 8 (5,8 %) ne saisissent que le montant dépensé en dollars et 2 (< 0,1 %) ne collectent pas cette information. En ce qui concerne les estimations, le phénomène demeure marginal étant donné que 8 MO (0,5 %) doivent estimer en partie ou totalement leur consommation en litres d'essence. Parmi ces 8 MO, 3 font aussi des estimations pour les montants dépensés en essence.

En ce qui a trait au diesel, 25 MO (62,0 %) disent en faire usage. Parmi ces 25 MO, un seul fait des estimations (<0,1%) et 4 MO utilisent au moins deux moyens pour faire la saisie de leurs données énergétiques (26,1 %).

Pour les autres types de carburant, 9 MO (1,3 %) conservent le montant dépensé en électricité pour les véhicules électriques et 7 MO (0,9 %) utilisent et saisissent les données d'au moins un carburant parmi les autres types (gaz naturel, propane, biocarburant, etc.). Les énergies autres que l'essence et le diesel sont donc encore marginales. Voici un tableau comparant les réponses au questionnaire et les données reçues :

Tableau 3 – Correspondance entre les réponses aux questionnaires sur les véhicules et les données reçues des répondants lors de la collecte de 2012-2013

Type de données	MO ayant affirmé collecter les données à l'aide du questionnaire (nombre de MO)	MO ayant transmis des données au BEI (nombre de MO)
Litres d'essence	39	46
Montant dépensé en essence	44	43
Litres d'essence et montant	36	43
Litres de diesel	25	16
Montant dépensé en diesel	26	15
Litres de diesel et montant	24	15
kWh d'électricité	8	s. o.
Montant dépensé en électricité	9	s. o.
Autres types de carburant	7	2

Il est intéressant de constater, dans les données du tableau 3, qu'il y a plus de MO qui nous fournissent des quantités d'essence que de MO qui disent les saisir. Il y a donc possiblement des estimations de ces quantités qui sont faites par les MO. En ce qui concerne les données pour le diesel, près d'une dizaine de MO en font la collecte et ne les remettent pas au BEIE. Il faudrait donc, lors de la prochaine enquête, cibler les MO qui saisissent ces données pour les obtenir. Au sujet des autres types de carburant, seulement 2 MO nous transmettent les données alors que 7 disent les collecter. Notons finalement qu'on ne tient pas compte de l'électricité dans le fichier de saisie actuel.

En ce qui concerne le kilométrage, seulement 3 MO (0,2 %) ne compilent pas cette information (il y a donc 47 MO (99,8 %) qui la compilent). Parmi les outils utilisés pour noter le kilométrage, 25 MO (63,6 %) se servent de l'odomètre; 18 MO (9,9 %), du carnet de bord; et 12 MO (31,9 %) utilisent au moins deux outils différents. Cependant, 7 MO (31,8 %) doivent procéder à quelques estimations pour compléter leurs données à ce sujet. Finalement, 5 MO (5,8 %) ne font qu'estimer cette valeur.

Pour ce qui est du nombre de véhicules, 30 des MO sondés possèdent moins de 10 véhicules. Cependant, parmi les 20 autres MO, 7 (45,75 %) disposent de deux outils pour obtenir cette information. Enfin, un seul MO (<0,1 %) estime le nombre de véhicules de sa flotte.

De plus, toujours au sujet des estimations, 23 MO (59,2 %) disent estimer au moins une valeur lors de la compilation des données énergétiques. Parmi ceux-ci, 15 (31,95 %) estiment le nombre de litres; 14 (38,8 %), le kilométrage; et 7 (26,70 %), le montant payé en carburant. Au total, 12 MO (31,9 %) estiment au moins deux paramètres.

Finalement, 30 MO (93,8 %) ne font aucune estimation pour leur consommation, leur kilométrage et leur nombre de véhicules. De plus, il est intéressant de constater que, parmi les 36 MO qui saisissent à la fois le montant dépensé en essence et le nombre de litres associés, 4 ne donnent pas le montant en

dollars au BEIE et 2 ne donnent pas la quantité en litres. Pour le kilométrage, 5 MO ne transmettent pas cette valeur au BEIE, bien qu'ils aient affirmé la saisir.

Validation des données saisies

Au total, 42 MO (92,7 %) disent valider les données saisies. Parmi ces MO, 8 (46,2 %) le font à chaque saisie ou à chaque mois. Les 34 autres (46,6 %) le font sur une base annuelle ou encore de façon irrégulière.

Relève dans le processus de saisie des données énergétiques

En ce qui concerne la relève dans le processus de collecte des données énergétiques, 8 MO (32,9 %) disent avoir une séance de formation bien établie. Parmi les 42 MO qui restent, 6 (28,0 %) ont une procédure écrite et 18 (16,8 %) font une transmission sommaire de l'information. Les 16 autres répondants (22,5 %) ne connaissent pas la réponse ou jugent que la situation ne s'applique pas à eux.

TRAITEMENT ANNUEL DE LA DEMANDE DU BEIE

La section sur le traitement annuel de la demande du BEIE comporte quatre sous-sections :

- l'outil de compilation;
- les données à propos de la flotte de véhicules;
- l'analyse de l'évolution de la consommation et;
- la remise de la réponse au BEIE.

Outil de compilation

Les données saisies tout au long de l'année sont compilées à l'aide d'une application maison dans le cas de 27 MO (86,7 %), alors que 21 MO (34,7 %) utilisent le fichier du BEIE. De plus, 5 MO (50,8 %) se servent d'une application commerciale. Ce fort pourcentage indique que ce sont majoritairement des acteurs importants qui utilisent des logiciels commerciaux. Enfin, 3 MO emploient d'autres méthodes de compilation non précisés.

En ce qui a trait au nombre de véhicules, 13 MO (2 %) indiquent le nombre maximal de véhicules utilisés durant l'année. Par ailleurs, 10 autres MO (6 %) compilent les véhicules ayant une consommation énergétique associée. La majorité des MO, c'est-à-dire 21 (92,9 %), compilent ce type de donnée en fonction du nombre de véhicules au 31 mars ou à une autre date.

Données à propos de la flotte de véhicules

Plus de 42 MO (94,3 %) disent transmettre la consommation de tous les véhicules ayant parcouru des distances au cours de l'année, alors que 6 MO (5,8 %) ont répondu ne pas le faire pour tous mais une partie seulement. En ce qui concerne les locations, 30 MO (93,0 %) louent des véhicules sur une longue durée. Parmi ces 30 MO, 25 (25,1 %) incluent les données de ces véhicules dans la réponse qu'ils remettent au BEIE et 5 (67,9 %) ne le font pas (majoritairement des acteurs importants). Par ailleurs, 12 MO (2,5 %) incluent des valeurs de location de courte durée dans la réponse au BEIE, alors que 29 MO (97,1 %) ne transmettent pas ces valeurs.

Analyse de l'évolution de la consommation

On dénombre 10 MO (77,1 %) faisant l'analyse de l'évolution de la consommation énergétique. Malgré leur faible nombre, il est intéressant de constater qu'ils représentent plus des trois quarts de la consommation totale en GJ des véhicules institutionnels. Il y a donc 40 MO (23,2 %) affirmant ne pas faire actuellement d'analyse ni de suivi.

Remise de la réponse au BEIE

On compte 33 MO (88,0 %) qui doivent montrer le contenu de leur réponse à une personne en autorité avant de l'acheminer au BEIE. Dans le même ordre d'idée, 14 MO (87,8 %) disent que leurs données énergétiques font l'objet d'une publication dans d'autres documents sous la responsabilité de leur organisation. Enfin, 7 MO (2,3 %) ne connaissaient pas la réponse à la question posée à ce sujet.

D'un point de vue logistique, 44 MO disent que les délais de 40 jours au calendrier suffisent pour répondre à la demande du BEIE. De plus, 6 des 7 acteurs importants sont d'avis que le mois d'octobre est un bon moment pour faire la demande des données énergétiques.

Finalement, à la question portant sur le traitement des données sur les véhicules lourds, 14 (90,4 %) des 17 répondants ont affirmé que leur réponse s'appliquait autant aux véhicules lourds qu'aux véhicules légers. Toutefois, 3 MO (1,6 %) ont répondu à cette question par la négative sans toutefois fournir d'explications additionnelles.

3.3 ANALYSE DES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE SUR LES DÉPLACEMENTS À DES FINS PROFESSIONNELLES

Sur les 51 MO ayant reçu le questionnaire, 42 y ont répondu, correspondant à un total de 88 % des émissions de GJ des déplacements institutionnels recensés lors de l'enquête précédente. Le taux de réponse est de 82 %. Voici un tableau comparant les réponses au questionnaire et les données reçues (chacune des lignes sera analysée en détail dans les sous-sections qui suivront) :

Tableau 4 – Correspondance entre les réponses aux questionnaires sur les déplacements à des fins professionnelles et les données reçues des répondants lors de la collecte de 2012-2013, par type de déplacement

Type de déplacement	MO ayant affirmé collecter les données à l'aide du questionnaire (nombre de MO)	MO ayant transmis des données au BEIE (nombre de MO)
Taxi	23	23
Train	21	23
Avion	15	22
Autobus interurbain	18	17
Autobus urbain	6	5
Location de courte durée	26	23
Véhicule personnel	29	33
Métro	8	5
Covoiturage	7	10

Avant de présenter les résultats, il est important de rappeler que les valeurs de pourcentage dans cette section correspondent au poids en GJ d'un répondant par rapport aux autres répondants pour la totalité des GJ consommés et pour l'ensemble des types de déplacement traités ici. Il s'agit simplement du nombre total de GJ consommés par les MO ayant répondu correctement à une question et que l'on divise ensuite par le nombre total de GJ consommés par tous les MO, tous types de déplacements confondus.

SAISIE DES DONNÉES SUR LES DÉPLACEMENTS EN TAXI

En ce qui concerne les données relatives au taxi, 41 MO (99,1 %) disent l'utiliser. Parmi eux, 23 (52,4 %) enregistrent les données liées à ce type de déplacement. De plus, 22 MO (49,8 %) saisissent les coûts des déplacements, 4 MO (2,5 %) saisissent la distance parcourue et aucun ne saisit la destination. Enfin, 14 des 23 MO estiment la distance parcourue.

SAISIE DES DONNÉES SUR LES LONGS DÉPLACEMENTS

Cette section couvre les déplacements en train, en avion et en autobus interurbain. Pour ce qui est du train, 36 MO (94,5 %) l'utilisent et 21 (72,4 %) parmi eux saisissent les données relatives à ce type de déplacement. Quant à l'autobus interurbain, 31 MO (84,7 %) l'utilisent et, parmi ceux-ci, 18 (71,5 %) en saisissent les données. Enfin, 33 MO (93,7 %) ont recours à l'avion pour leurs transports et 15 de ces MO (46,9 %) en saisissent les données.

La question sur le type de donnée saisie porte simultanément sur les trois moyens de transports. On dénombre 29 MO (79,7 %) qui saisissent le coût des déplacements; 8 MO (29,1 %), la distance parcourue; et 15 MO (51,61 %), la destination.

SAISIE DES DONNÉES SUR LES DÉPLACEMENTS AVEC DES VÉHICULES PERSONNELS OU DE LOCATION DE COURTE DURÉE

Au total, 39 MO (99,6 %) se servent de véhicules personnels pour leurs déplacements et 29 (92,1 %) parmi eux en saisissent les données. Quant aux locations de courte durée, 41 MO (99,8 %) y ont recours et 26 (83,7 %) saisissent les données relatives à ce type de déplacement.

La question sur le type de donnée saisie aborde les deux moyens de transport de manière simultanée. On compte 30 MO (89,4 %) qui saisissent le coût des déplacements; 26 MO (75,6 %), la distance parcourue; et 12 MO (31,8 %), la destination.

SAISIE DES DONNÉES SUR LE TRANSPORT EN COMMUN

Cette section couvre les déplacements en métro, en autobus urbain ou encore en covoiturage. En ce qui concerne le métro, 20 MO (56,5 %) l'utilisent et, parmi eux, 8 (18,3 %) saisissent les données qui y sont relatives. Pour ce qui est de l'autobus urbain, 21 MO (68,6 %) s'en servent pour leurs déplacements et, parmi eux, 6 (15,2 %) en saisissent les données. Enfin, 29 MO (79,8 %) utilisent le covoiturage et 7 (11,3 %) en saisissent les données. Cependant, par rapport au covoiturage, le BEIE souhaite collecter l'information au sujet des déplacements à des fins professionnelles et non les déplacements pour se rendre au travail. Compte tenu du haut pourcentage obtenu, il faut se demander ce que les MO comprennent du mot « covoiturage ». Il est donc fort possible que cette nuance n'ait pas été comprise par plusieurs personnes interrogées.

La question sur le type de donnée saisie aborde les trois moyens de transports simultanément. On compte 16 MO (27,8 %) qui saisissent le coût des déplacements; 8 MO (13,0 %), la distance parcourue; et 7 MO (19,2 %), la destination.

COMPILATION DES DONNÉES RELATIVES AUX DÉPLACEMENTS À DES FINS PROFESSIONNELLES

Pour la compilation des données énergétiques concernant les déplacements à des fins professionnelles, 11 MO (36,7 %) utilisent un logiciel de suivi budgétaire et financier. Les logiciels nommés dans les commentaires sont SAGIR, Logibec et Virtuo. Par ailleurs, 15 autres MO (42,9 %) utilisent un fichier maison et 3 (17,0 %) utilisent le fichier du BEIE. Finalement, 13 MO n'ont pas de fichier de compilation leur permettant de faire le suivi de leurs données saisies. Il y a donc, au total, 29 MO (83,4 %) qui utilisent une application ou un fichier pour compiler leurs données énergétiques.

VALIDATION DES DONNÉES RELATIVES AUX DÉPLACEMENTS À DES FINS PROFESSIONNELLES

On compte 29 MO (83,4 %) qui ne valident pas leurs données, 10 (14,79 %) qui le font et 3 (1,8 %) qui ne savent pas s'il y a de la validation au sein de leur organisation. En ce qui concerne les outils utilisés par les 10 MO qui font de la validation, 5 font valider leurs données par la direction lors de l'approbation des déplacements, 2 font une vérification avec le système comptable et un seul MO fait vérifier ses données par l'équipe technique. Enfin, 2 répondants n'ont pas fourni d'information à ce sujet.

TÉLÉCONFÉRENCE

Pour ce qui est des téléconférences, 41 MO (99,97 %) les utilisent. Un seul des répondants n'en fait pas usage. Parmi les 41 MO qui les utilisent, 11 (21,28 %) disent conserver le nombre de kilomètres évités. Seulement 3 répondants ne comptabilisent que les conférences entre Québec et Montréal, les autres utilisent des outils comme Google Map pour estimer les distances entre les villes. Voici un tableau comparant les réponses au questionnaire et les données reçues :

Tableau 5 – Correspondance entre les MO affirmant saisir les données sur les téléconférences et les données reçues lors de la collecte de 2012-2013

	MO ayant affirmé collecter les données à l'aide du questionnaire (nombre de MO)	MO ayant transmis des données au BEIE (nombre de MO)
Téléconférence	11	19

RELÈVE DANS LE PROCESSUS DE COLLECTE DES DONNÉES

Pour la relève, 3 MO (4,4 %) s'appuient sur une procédure écrite, 2 (0,5 %) ont une séance de formation bien établie, 12 (18,1%) ont répondu qu'ils font une transmission sommaire de l'information et 18 (27,1 %) indiquent que cette situation ne s'applique pas à eux ou encore qu'ils ne connaissent pas la réponse. De plus, 21 MO (53,4 %) archivent les données.

RÉCEPTION DE LA DEMANDE DU BEIE

Au total, 30 MO (75,3 %) doivent montrer le contenu de leur réponse à une personne en autorité avant de l'acheminer au BEIE. Le nombre de MO ne connaissant pas la réponse à la question qui leur est posée à ce sujet est de 2 (3,4 %). Dans le même ordre d'idée, 5 MO (38,6 %) disent que leurs données énergétiques font l'objet d'une publication dans d'autres documents sous la responsabilité de leur organisation. Enfin, 10 MO (19,7 %) ne connaissaient pas la réponse à cette question.

3.4 PRINCIPAUX CONSTATS

Les résultats des sections précédentes sont mis en rapport avec les outils que le BEIE utilise pour traiter les réponses de la collecte annuelle. On trouvera donc, dans cette section, les principaux constats et liens qu'il est possible d'établir en fonction des réponses reçues pour chacun des questionnaires.

INTERPRÉTATION DES RÉPONSES CONCERNANT LES BÂTIMENTS

Cette partie du document porte sur les résultats présentés dans la section sur l'analyse des réponses au questionnaire sur les bâtiments.

Tout d'abord, et sans surprise, les principales formes d'énergie utilisées sont l'électricité et le gaz naturel. Cependant, d'autres types d'énergie, qui ne sont pas mentionnés dans le fichier de compilation du BEIE, sont aussi présents. C'est le cas, par exemple, du carburant pour génératrice, qui est consommé par un grand nombre de MO. L'utilisation de la vapeur, de l'eau refroidie et de l'eau chaude est moins fréquente que le carburant pour génératrice, mais doit tout de même être considérée. Le fichier de saisie devra donc être adapté en conséquence.

Ensuite, un des indicateurs que le BEIE utilise pour analyser la consommation énergétique des bâtiments est le ratio GJ/m². Autant les mesures d'énergie que les mesures de superficie ont une incidence sur cette valeur. À cet effet, il est intéressant de constater qu'il n'y a pas d'uniformité dans les résultats quant à l'inclusion des stationnements intérieurs ou des murs extérieurs dans la valeur de la superficie. Cela signifie que les MO sont divisés sur ces questions et, conséquemment, que cette mesure n'est pas uniforme pour les bâtiments institutionnels. Il y a donc un biais tendant à faire diminuer la superficie puisque le BEIE tient pour acquis que les murs extérieurs ainsi que les espaces de stationnement intérieur chauffés et éclairés sont inclus dans la valeur transmise. Ce biais augmente la valeur du ratio GJ/m². Pourtant, 23 MO considèrent qu'il y a une correspondance entre la quantité d'énergie consommée et le nombre de mètres carrés de superficie. Le BEIE aurait donc avantage à clarifier la question de la superficie. Une solution intéressante, pour les prochaines enquêtes, serait d'inclure des cases que les répondants pourraient cocher dans le fichier de saisie, ce qui permettrait au BEIE de tenir compte des particularités énoncées plus haut. Des calculs pour estimer la superficie des murs extérieurs ou des stationnements pourrait être réalisés automatiquement dans le fichier de saisie.

De plus, toujours par rapport au ratio GJ/m², certaines questions peuvent être la source de biais potentiels. C'est le cas, notamment, de la relève dans le processus de collecte des données énergétiques. Les MO semblent surtout transmettre de façon sommaire les instructions ou encore ne sont pas en mesure de donner l'information quant à la relève. Cela laisse présager qu'il n'y a pas de réelle procédure dans la majorité des cas. Il est donc possible que des données soient mal transmises au BEIE puisqu'une nouvelle personne responsable du dossier n'a pas nécessairement les outils nécessaires pour répéter l'exercice de son prédécesseur.

Cependant, les résultats obtenus montrent aussi beaucoup de points positifs. Tout d'abord, un seul MO normalise ses données en fonction des degrés-jours de chauffage. Cela permet au BEIE de présumer que des données ne seront pas normalisées deux fois lorsqu'elles seront traitées. De plus, la grande majorité des MO saisissent leurs données énergétiques dans une application ou un fichier. Les seuls qui ne le font pas sont de petits acteurs, qui n'ont probablement pas besoin d'un outil de la sorte pour exécuter la tâche. D'ailleurs, 15 MO (qui représentent à eux seuls plus de la moitié des GJ émis en 2012-2013) saisissent leurs données dans deux logiciels différents, ce qui laisse croire qu'ils ont une meilleure organisation pour la gestion des données énergétiques. De plus, seulement 5 MO estiment des données et 33 MO indiquent que toutes les données pour tous les mois sont présentes dans le rapport. Ces deux points appuient la thèse que les données reçues, dans la grande majorité des cas, sont réelles pour l'ensemble de l'année. À cette information s'ajoute le fait que la grande majorité des MO font de la validation, peu importe la forme qu'elle prend. Il y a donc un certain souci de rigueur quant à la qualité des données transmises au BEIE.

Subséquentement, d'autres aspects mériteront d'être clarifiés pour les MO. Tout d'abord, il faut les sensibiliser davantage à l'analyse de l'évolution de leur consommation énergétique puisqu'il leur importe de faire les efforts nécessaires pour réduire leur consommation d'énergie. Tout de même, une bonne majorité des MO (et une très forte majorité si on considère les GJ) font une analyse de leur consommation. Il y a cependant encore place à l'amélioration. Dans un autre ordre d'idée, les directives quant à l'inclusion des taxes de vente dans le montant total dépensé en énergie ne semblent pas suffisamment claires. Malgré un taux de réponse plus faible à cette question, il est possible de constater que les MO sont partagés à cet effet. Les taxes de vente (environ 15 %) biaisent le montant total dépensé en énergie en faisant augmenter la valeur du prix au kWh calculé au BEIE. De plus, lorsqu'une consommation en kWh est estimée à partir de ce montant, cette estimation surévalue la quantité de kWh consommés.

En conclusion, les MO semblent rigoureux quant à la prise de mesure. Cependant, certains éléments devront être clarifiés pour la prochaine collecte annuelle.

INTERPRÉTATION DES RÉPONSES CONCERNANT LES VÉHICULES

Cette partie du document examinera les résultats présentés dans la section sur l'analyse des réponses au questionnaire sur les véhicules.

En premier lieu, une des méthodes utilisées par le BEIE pour assurer la qualité des données est de vérifier, à l'aide du ratio \$/l annuel moyen, les consommations de carburant. Dans ce contexte, il est important que chaque organisation saisisse à la fois le montant dépensé en carburant et la quantité de litres. Actuellement, 36 MO (93,9 %) sur les 50 répondants saisissent ces deux données. Le fort pourcentage indique qu'il s'agit essentiellement de MO ayant une plus grande consommation en GJ. La validation par le ratio \$/l est donc possible pour 36 MO dans la mesure où ces informations sont envoyées au BEIE. Ces 36 MO représentent environ 87 % de la consommation totale en GJ de la flotte de véhicules institutionnelle. Il est néanmoins pertinent d'entrer en contact avec les MO ne saisissant pas ces deux informations pour avoir une vision d'ensemble.

En second lieu, le ratio l/100 km permet aussi de valider la qualité des données énergétiques. On compte 47 MO qui compilent l'information liée au kilométrage, dont 7 qui procèdent à des estimations. Cette information est donc disponible pour le BEIE dans la majorité des cas. Les 3 MO ne la comptabilisant pas ont des flottes de moins de 20 véhicules. Il serait donc possible de travailler avec eux en vue d'élaborer un système de carnet de bord pour faire la saisie de leur kilométrage.

En troisième lieu, les 30 MO ne faisant pas d'estimation pour les litres, les montants dépensés en essence et le kilométrage représentent, à eux seul, environ 87 % de la consommation institutionnelle totale. Cela implique que les marges d'erreur pour ces données sont assez faibles. Cependant, il faut être prudent avec ce genre de données puisqu'elles ne garantissent en rien la qualité de la saisie. Il est donc possible qu'il y ait des biais dans la manière dont elles sont collectées. Par exemple, si les factures d'un mois complet ne sont pas saisies, les données seront sous-estimées.

En quatrième lieu, la validation est effectuée par 41 MO (92,4 %), ce qui représente une bonne majorité. Les MO font donc des efforts pour s'assurer que les données envoyées au BEIE sont cohérentes. Cependant, l'analyse de l'évolution de la consommation n'est réalisée que par 10 MO (76,9 %) sur 50. Il reste donc encore beaucoup de sensibilisation à faire concernant cet aspect de la collecte.

En cinquième lieu, 22 MO (58,9 %) disent tout de même procéder à des estimations pour au moins une des valeurs remises au BEIE. Cela représente 55 % des GJ de la consommation totale de la flotte institutionnelle. Cet aspect devra donc être considéré dans la prochaine collecte, quitte à proposer des méthodes développées par le BEIE pour uniformiser les estimations dans l'ensemble de la flotte institutionnelle ou, du moins, pour mieux expliquer les fonctionnalités déjà insérées dans le fichier de saisie du BEIE.

En conclusion, malgré certaines réserves, on peut affirmer que les données présentes dans les saisies annuelles sont d'une qualité convenable. Cependant, quelques possibilités d'améliorations sont

envisageables pour guider la collecte des données énergétiques. Par exemple, il faudrait concevoir des méthodes pour uniformiser les estimations faites par les MO. De plus, il serait pertinent de sensibiliser les MO pour qu'il y en ait de plus en plus qui effectuent une analyse de leur consommation énergétique. Les MO ayant besoin d'un meilleur soutien seront d'ailleurs ciblés lors de la prochaine collecte. Dans l'ensemble, la majorité des acteurs importants (5 des 7 MO sondés) semblent avoir un comportement exemplaire par rapport à la collecte des données énergétiques relatives aux véhicules et ce sont eux qui ont une réelle incidence sur la consommation totale des GJ. Les comportements moins structurés dans la saisie des données se voient généralement chez les plus petits acteurs. Ils ne représentent que 9,1 % de la consommation énergétique totale de la flotte institutionnelle.

INTERPRÉTATION DES RÉPONSES CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS À DES FINS PROFESSIONNELLES

Avant d'interpréter les réponses concernant les déplacements à des fins professionnelles, il est important de souligner que la collecte de ce type de données est facultative pour les MO. Il est donc risqué d'en tirer des conclusions. Il est néanmoins intéressant de savoir comment certaines de ces données sont compilées en vue de suggérer une méthode de compilation efficace aux autres MO qui désirent emboîter le pas.

Premièrement, en ce qui concerne les déplacements en taxi, les MO collectant ce type de données compilent surtout le coût de chacun des déplacements. Il est en effet normal que les MO ne compilent que le coût puisque cette information est déjà traitée par les services financiers. Quant au kilométrage, seulement 4 MO en font la saisie et 14 en estiment la valeur. Parmi ceux qui estiment cette valeur, la méthode la plus utilisée est celle du BEIE. Une autre méthode utilisée consiste à comptabiliser 10 kilomètres par tranche de 20 dollars dépensés. Finalement, la troisième et dernière méthode expliquée par les répondants est de diviser le coût total des dépenses annuelles en taxi par une valeur unitaire (nombre de dollars par kilomètre). Somme toute, il est intéressant de constater que peu de MO notent cette information. Il serait donc pertinent de suggérer la méthode du BEIE dans le fichier de saisie pour uniformiser la valeur ou encore de permettre aux MO d'entrer directement le montant total dépensé en frais de taxi ainsi que le nombre de courses et de laisser le fichier de saisie faire le calcul automatiquement.

Deuxièmement, pour ce qui est des déplacements en train et en autobus interurbain, les MO qui estiment les valeurs de kilométrage utilisent majoritairement deux méthodes. La première méthode est l'application Google Map. La seconde est utilisée lorsque les déplacements se font toujours entre les deux mêmes villes. Le nombre de courses est alors multiplié par une valeur approximative de la distance à parcourir (exemple : 250 kilomètres pour faire le trajet entre Québec et Montréal). Quant aux déplacements en avion, les répondants disent que le nombre de kilomètres parcourus est difficile à estimer. C'est d'ailleurs le même constat qui revient au sujet des déplacements en transport en commun, auquel s'ajoute une difficulté additionnelle : les laissez-passer personnels des employés. Ces laissez-passer ont pour effet que chacune des courses n'a pas un coût mesurable. Il est donc difficile, voire impossible, d'obtenir une valeur représentative du nombre de kilomètres parcourus. La valeur obtenue par le BEIE pour la distance parcourue est donc fortement inférieure pour le transport en commun et même probablement pour l'ensemble des déplacements dont il a été question précédemment, à quelques exceptions près.

Troisièmement, les déplacements avec des véhicules personnels ou de location de courte durée sont ceux qui offrent les meilleurs résultats. Pour les locations, la facturation dépend de la durée et du nombre de kilomètres parcourus. Pour les déplacements avec des véhicules personnels, une compensation financière est remise à l'employé en fonction du nombre de kilomètres parcourus. Le nombre de kilomètres étant lié à la facturation dans les deux cas, il est donc plus important pour les MO de saisir cette information.

Quatrièmement, la majorité des MO ne fait pas de validation. Il n'y a donc pas de réelle garantie que les données transmises sont exactes.

Cinquièmement, la presque totalité des MO utilisent les téléconférences. Cependant, très peu d'entre eux comptabilisent les kilomètres évités. Cette opération est généralement faite avec Google Map. Il pourrait être intéressant de concevoir, au BEIE, un fichier adapté pour la saisie des données relatives aux téléconférences avec un tableau contenant les distances entre chacune des grandes villes du Québec. Ce fichier pourrait alors calculer automatiquement une valeur approximative du nombre de kilomètres évités par les téléconférences.

En conclusion, la forme actuelle du fichier de saisie ne semble pas adaptée aux besoins des MO. Il serait donc intéressant de créer un fichier distinct pour les déplacements à des fins professionnelles de façon à rendre possible la saisie régulière de ce type d'information tout en générant la compilation annuelle. Il va sans dire qu'il s'agit d'un projet d'une certaine envergure. Il est donc nécessaire que certains MO s'investissent dans ce projet pour qu'il voie le jour. En ce qui concerne la qualité des données recueillies jusqu'à présent, celles sur les déplacements en taxi, en véhicule personnel et les locations de courte durée sont meilleures puisqu'il est possible d'établir un lien direct entre la facturation du service et la distance parcourue. Pour les autres types de déplacements à des fins professionnelles, c'est-à-dire le transport en commun (autobus, covoiturage et métro) et les longs déplacements (train, avion et autobus interurbain), les biais semblent plus difficiles à contrôler puisque différents facteurs font en sorte qu'il n'y a pas de linéarité entre le coût des déplacements et la distance parcourue. Ainsi, le nombre de biais potentiels est élevé, ce qui affecte la crédibilité des données. Il est donc difficile de conclure qu'une variation dans le nombre de kilomètres parcourus est bel et bien due à une variation dans l'utilisation d'un moyen de transport plutôt qu'à un changement dans la méthode choisie pour compiler les données ou qu'à son manque de rigueur. Finalement, plusieurs MO remettent en question la pertinence de fournir les données étant donné qu'elle nécessite beaucoup d'efforts de compilation pour des données qui demeurent généralement approximatives.

3.5 LIMITES DE L'ANALYSE

Lors de la réalisation d'une enquête par questionnaire, plusieurs sources de biais peuvent altérer la qualité des réponses. Ces éléments seront abordés dans cette section.

Tout d'abord, comme dans toute enquête, il est possible que certains répondants aient ajusté leurs réponses pour plaire au BEIE en fonction de sa mission. Ce biais aurait pu être atténué en partie par une enquête menée de manière anonyme par une firme indépendante, mais alors un effet contraire aurait pu être soupçonné, c'est-à-dire que les répondants auraient peut-être utilisés le questionnaire pour exprimer une part de frustration liée à l'exercice de compilation.

De plus, on peut émettre deux réserves liées au type d'enquête choisi. Premièrement, les questions de l'enquête sont de nature qualitative. Elles sont donc sujettes à interprétations. Deuxièmement, les questions sont très techniques et peuvent mettre en relation plusieurs unités administratives. Il est donc possible qu'un répondant soit en mesure de répondre à la première partie du questionnaire, mais ne fasse pas l'effort nécessaire pour trouver les réponses à d'autres questions sur des sujets qu'il ne maîtrise pas. Conséquemment, quelques réponses ont pu être données de manière approximative. Il est cependant important de préciser que, dans le cas qui nous intéresse, la meilleure option demeure le type d'enquête choisi, malgré ses défauts. En effet, les questions doivent être qualitatives puisqu'on cherche à comprendre les étapes d'un processus, celui de la collecte des données énergétiques des MO, des informations difficilement quantifiables.

Ensuite, les questions nous permettent de connaître l'existence des outils servant à la saisie des données énergétiques et de comprendre les étapes qui sont réalisées pour collecter ces données. Cependant, il est difficile d'évaluer la qualité d'exécution de chacune des étapes du processus.

Également, comme le questionnaire demande un certain effort, il est possible que les répondants se lassent et donnent des réponses moins précises à la fin de l'exercice. Cet effet est minime lorsqu'il n'y a qu'un seul questionnaire à compléter. Il devient plus important lorsqu'une même personne doit répondre aux trois questionnaires.

Malgré les biais possibles, plusieurs précautions ont été prises pour assurer la qualité des réponses. D'abord, c'est le contact technique de chacun des MO qui a été contacté pour l'administration des questionnaires en ligne et pour les entrevues. Cette personne est sensée être la mieux outillée pour répondre aux questions. De plus, en ce qui concerne les acteurs importants avec qui une entrevue téléphonique a été réalisée, un suivi des faits saillants a été effectué de manière rigoureuse pour que les aspects encore flous après les entrevues soient éclaircis et confirmés. Ensuite, les MO ont été relancés un à un, et ce, jusqu'à deux fois, en vue d'obtenir des taux de réponse supérieurs aux standards pour les enquêtes de ce type. Également, au cours de l'analyse des résultats, une comparaison avec les données reçues lors des dernières collectes annuelles a permis d'assurer la cohérence des réponses aux questionnaires. De plus, les questionnaires ont été validés à l'interne, à la direction du BEIE, et à l'externe, avant leur envoi aux MO. Ils ont aussi été testés avec des membres de la Direction des ressources matérielles au BEIE.

En conclusion, malgré les sources de biais potentiels énumérées ci-dessus, les précautions prises et les hauts taux de réponse font que l'enquête demeure crédible et qu'il est possible d'établir des constats intéressants à partir des informations reçues. Il est donc permis de dresser un tableau de la situation suffisamment précis pour les trois questionnaires. Somme toute, ce tableau n'est pas parfait, mais il nous permet de comprendre les étapes dans le processus qui pourraient altérer la qualité des données et, conséquemment, les enjeux, les forces et les faiblesses de la collecte annuelle, autant celle des MO que celle du BEIE, ainsi que ses outils (lettres de sollicitation, fichiers de saisie, rapports personnalisés, etc.).

4 Analyse qualitative

Cette partie du rapport fait l'analyse de l'ensemble des faits saillants et des commentaires reçus lors du processus de collecte des données énergétiques pour les trois questionnaires. L'approche suivie dans cette section est différente de celle de l'analyse quantitative. Cette fois-ci, les résultats seront analysés d'abord selon le type d'acteur et ensuite selon le type de questionnaire.

4.1 LES PETITS ACTEURS

Ce sont les questions portant sur les impressions des MO par rapport à la collecte annuelle qui sont abordées dans cette section. L'ensemble des commentaires reçus sur les fichiers de saisie sont recensés et analysés pour qu'on puisse dresser une liste de modifications à faire pour ces fichiers. De plus, les commentaires exprimés à chacune des questions sont passés en revue pour que l'ensemble des suggestions utiles soient considérées. En ce qui concerne le rapport personnalisé envoyé aux MO en mai 2014, il n'y a eu que des commentaires mineurs de la part des petits acteurs.

COMMENTAIRES SUR LES FICHIERS DE SAISIE

Voici un résumé des commentaires et des suggestions concernant les fichiers de saisie pour chacun des questionnaires :

BÂTIMENTS

1. Simplifier le fichier.
2. Envoyer un fichier avec les données des années antérieures et non un fichier vierge.
3. Fournir la table des facteurs de conversion ainsi que les formules.
4. Permettre le suivi d'une autre année financière que celle du gouvernement
5. Fournir un document à tenir à jour dès le début de l'année.
6. Donner plus d'information quant aux réponses espérées (quoi inclure, quoi exclure).

VÉHICULES

1. Simplifier les tableaux.
2. Envoyer un fichier avec les données des années antérieures et non un fichier vierge.
3. Fournir la table des facteurs de conversion ainsi que les formules.
4. Permettre le suivi d'une autre année financière que celle du gouvernement.

DÉPLACEMENTS À DES FINS PROFESSIONNELLES

1. Adapter le fichier à la compilation actuelle.
2. Concevoir un fichier moins long à compléter.
3. Remettre en question l'utilité de la reddition des déplacements à des fins professionnelles.
4. Développer un outil commun pour tous les MO.
5. Rendre disponible les formules permettant d'effectuer les estimations.
6. Accepter directement les tableaux Excel des MO et travailler avec ces données.

Il est intéressant de constater que les commentaires sur les fichiers de saisie des bâtiments et des véhicules sont les mêmes, à quelques exceptions près. Tout d'abord, au sujet des tableaux, il y a un équilibre à trouver entre la simplicité et l'utilité. Étant donné que le fichier de saisie est fait pour prendre en compte les différents types de collectes de données, il est difficile de simplifier les tableaux. Cependant, il serait pertinent d'intégrer une feuille explicative dans le fichier. Il serait alors possible de donner les consignes ainsi qu'une marche à suivre pour compléter le document. D'ailleurs, une feuille explicative de la sorte viendrait aussi répondre au commentaire 6 sur les bâtiments.

Ensuite, pour ce qui est des données des années précédentes, il est vrai qu'il serait pertinent de créer des fichiers personnalisés pour chacun des MO contenant les données des collectes antérieures. D'ailleurs, à cet effet, une procédure automatisée (macro Excel) est en conception au BEIE en vue de la création de fichiers de saisie personnalisés avec les données des années antérieures pour chaque MO. Elle devrait donc être en fonction lors de la prochaine collecte en 2015.

Également, un projet est déjà en construction pour les formules et les facteurs de conversion. En effet, la plus récente version du fichier de saisie du BEIE pour les véhicules contient un onglet pour les facteurs de conversion. Ce point pourra d'ailleurs être abordé dans la feuille explicative mentionnée précédemment.

En ce qui concerne les valeurs possibles pour les années financières, dans le cas des bâtiments, il est déjà possible d'entrer différentes valeurs puisque cette information est nécessaire pour la normalisation des données. Par contre, il est vrai qu'il n'est pas possible d'entrer une valeur précise dans le fichier de saisie des véhicules, puisqu'il n'y a pas de normalisation faite avec ces données. Il n'est donc pas pertinent pour le BEIE d'obtenir cette information. Cependant, lorsque l'année financière suit les années du calendrier, le système actuel crée de l'ambiguïté puisque deux années se chevauchent dans les choix proposés. Il faudra donc ajouter une convention à cet effet dans le fichier de saisie et cette convention est dans la liste des recommandations. En ce qui concerne le commentaire 5 à propos des bâtiments, le fichier de saisie est déjà conçu en fonction de cet aspect.

Dans le cas des déplacements à des fins professionnelles, c'est le fichier en soi qui ne semble pas adapté aux besoins des MO pour la saisie des données énergétiques. La majorité des commentaires disent que le fichier est trop long à compléter ou encore qu'il n'est pas adapté à la compilation actuelle. La suggestion de développer un outil commun laisse croire que l'outil actuel ne permet pas une reddition de comptes efficace. De plus, c'est le type de collecte où la saisie semble la plus ardue et la moins structurée. Il faudrait donc concevoir un fichier distinct de celui pour les véhicules, permettant la saisie et la compilation des données pour chacun des déplacements en plus des kilomètres évités. Les points 1, 2, 3 et 4 vont dans ce sens. À cet effet, il faudra s'intéresser davantage aux coûts des déplacements et au nombre de courses en fonction du type de déplacement. En ce qui concerne le point 6, il est actuellement possible de transmettre ses propres tableaux au BEIE. Cette information devra être clarifiée lors de la prochaine collecte. De plus, ce qui ressort de l'ensemble des commentaires à l'égard de ce fichier de compilation est qu'il implique une recherche fastidieuse de l'information requise. Or, actuellement, la saisie de ce type de données sur les déplacements est facultative. Cet aspect devra donc être mieux précisé dans la prochaine version du fichier puisqu'il semble mal compris par les MO. Cependant, il faut tout de même garder en tête que cette collecte ne sera probablement plus facultative avec la prochaine Stratégie gouvernementale de développement durable.

4.2 LES ACTEURS IMPORTANTS

À la suite de chacune des entrevues avec les acteurs importants, une liste de faits saillants a été rédigée pour faire ressortir les singularités des MO interrogés. Ces faits saillants ont été soumis aux MO aux fins de validation et ils seront analysés dans la présente section. Étant donné qu'il n'y a pas d'acteur important pour les déplacements à des fins professionnelles, cette section ne couvrira que les faits saillants pour les bâtiments et les véhicules.

BÂTIMENTS

En ce qui concerne les faits saillants pour les bâtiments, quelques aspects dans l'actuelle collecte des données énergétiques ne sont pas considérés. En premier lieu, certaines formes d'énergie qui sont consommées n'apparaissent pas dans le fichier de saisie actuel. C'est le cas de l'eau refroidie, de l'eau chaude et de la vapeur. Le fichier de saisie devrait donc les prendre en considération dans la prochaine enquête. En second lieu, la collecte de données énergétiques pour certains acteurs importants est faite de manière décentralisée. On ne dispose donc d'aucun moyen pour garantir la qualité des données collectées dans les centres régionaux. À cet effet, un document contenant les consignes de la collecte pourrait être envoyé aux organisations qui ont des opérations régionales pour que les informations soient transmises aux centres périphériques. Cette initiative permettrait d'assurer un certain encadrement et, conséquemment, un certain niveau de qualité pour les données en provenance des établissements régionaux. En troisième lieu, quelques données reçues proviennent de sites loués. Il pourrait être intéressant d'aller chercher cette information en ajoutant au fichier de saisie actuel une liste de cases à cocher permettant de comprendre le type de données transmises. Ainsi, le BEIE pourrait entrer en communication directement avec les MO collectant ce type de données. Il serait alors possible de s'assurer qu'aucun élément d'information n'est comptabilisé en double ou encore de cerner les différences entre la méthode de saisie des données des espaces loués et celles des espaces dont les MO sont propriétaires. En quatrième lieu, dans le même ordre d'idée, certains MO ont des projets d'agrandissement. Toutefois, la section réservée aux projets dans l'actuel fichier de saisie ne semble pas populaire. Il serait donc intéressant d'adapter cette section avec des systèmes de cases à cocher. L'information au sujet des projets d'agrandissement permettrait au BEIE de justifier les écarts de superficie observés dans son fichier de collecte. En cinquième lieu, le temps que prend la demande du BEIE pour se rendre à la personne qui va compléter le formulaire est tel qu'il lui reste nettement moins de 40 jours pour répondre à la demande. Certains MO ont suggéré que cette personne soit en copie conforme du courriel envoyé par la BEIE pour la collecte des données pour qu'elle ait accès au document le plus rapidement possible. En sixième lieu, certaines données transmises au BEIE sont en kWh équivalents. Cela biaise les émissions de GES calculées par le BEIE puisque ces émissions dépendent surtout du type d'énergie utilisé. Il faudrait donc insister pour que les MO transmettent les valeurs en fonction de chaque forme d'énergie. D'ailleurs, certains MO calculent leurs émissions de GES et il serait pertinent pour le BEIE de connaître ceux qui ont cette pratique. Encore ici, une case à cocher permettrait au BEIE de les cibler.

Ensuite, en ce qui a trait au fichier de saisie comme tel, certains constats sont similaires à ceux des petits acteurs. En effet, certains d'entre eux veulent que les calculs faits par le BEIE soient disponibles et que les données des années antérieures soient reproduites dans le nouveau fichier à remplir annuellement. Ces suggestions seront donc indiquées dans les recommandations à la fin de ce rapport. Dans un autre ordre d'idée, il est important de préciser quelles étapes sont facultatives lors de la saisie des données énergétiques puisque certains MO ignorent qu'il n'est pas obligatoire d'indiquer mois par mois la consommation énergétique et que seul un total annuel suffit.

Finalement, des commentaires pertinents ont été émis en vue d'améliorer la qualité du rapport personnalisé. Parmi ceux-ci, on propose de rendre les graphiques plus clairs, de rédiger des titres plus explicites pour les tableaux et les graphiques, de créer des graphiques combinés permettant aux MO de se comparer à l'ensemble des organisations, d'inclure des graphiques prenant en compte les degrés-jours de chauffage, d'évaluer la pertinence de l'échelle logarithmique, de donner plus de précisions au sujet de la normalisation en fonction des degrés jours de chauffe (c'est-à-dire préciser lesquelles sont normalisées et lesquelles ne le sont pas). Ces éléments devront être considérés lors de la publication du rapport en 2015.

VÉHICULES

Les véhicules sont soumis à des contraintes bien différentes des bâtiments. Tout d'abord, il y a une plus grande concentration de la flotte au sein des acteurs importants. Ces derniers ont un nombre

impressionnant de véhicules à gérer, ce qui les oblige à avoir un outil de gestion de leur flotte. De plus, les données concernant les véhicules sont gérées d'une manière beaucoup plus décentralisée que celles pour les bâtiments. Les bureaux régionaux s'occupent donc de la saisie de la dépense en carburant (en litres et en dollars) ainsi que des frais d'entretien pour leurs véhicules, dans un système que tous les responsables de véhicules utilisent dans une même organisation. Les faits saillants à propos des véhicules contiennent donc moins d'éléments particuliers que ceux pour les bâtiments. Néanmoins, plusieurs points intéressants devront être considérés dans les recommandations.

En premier lieu, étant donné que la majorité des acteurs importants utilisent des applications maison pour la gestion de leur flotte de véhicules, qui incluent la saisie et la compilation des données énergétiques (certains acteurs en sont à l'étape de l'implantation), il pourrait être intéressant de rédiger un résumé des informations qu'une bonne application de saisie des données devrait contenir. En fait, à la suite des entrevues, on a constaté que quelques données ont été agglomérées dans les applications de saisie actuelles. Un document explicatif permettrait donc aux MO d'adapter leur saisie des données énergétiques en fonction des informations qui sont exigées par le BEIE. Par exemple, il serait pertinent de différencier les types de carburant et les types de véhicules. Plus de précisions seront données à cet effet dans la liste de recommandations.

En second lieu, il est aussi possible d'adapter le fichier de saisie pour que les MO puissent indiquer, à l'aide de cases à cocher, si les données concernent des véhicules loués, des véhicules lourds ou des frais d'entretien, en vue de minimiser les biais dans le montant total dépensé pour chacun des types de carburant.

En troisième lieu, en ce qui concerne les génératrices, deux points importants doivent être considérés. Le premier est le carburant pour les génératrices des bâtiments. Pour un des grands acteurs, interrogé en entrevue, la dépense en carburant est gérée par l'unité administrative responsable des véhicules. Or, le fichier actuel ne permet pas la saisie de ce type de donnée. Cet aspect devra être considéré puisque 23 MO utilisent ce type de carburant pour leurs bâtiments. Le deuxième point, beaucoup plus marginal, concerne les véhicules munis d'une génératrice. Le fichier de saisie actuel ne permet pas de distinguer le carburant servant à la génératrice de celui utilisé pour les véhicules. Ainsi, si la valeur du carburant pour la génératrice est intégrée à celle des véhicules, le nombre de kilomètres parcourus estimé par le BEIE est alors surévalué. Il est possible aussi que cette valeur ne soit tout simplement pas transmise au BEIE, ce qui sous-évalue la valeur d'émission de GES de la flotte institutionnelle.

En quatrième lieu, les entrevues nous ont montré que le biodiesel demeure marginal puisqu'un seul MO a dit faire des tests avec ce type de carburant parmi les acteurs importants interrogés. Il n'était cependant pas en mesure de confirmer que l'usage de ce type de carburant avait été retenu par son organisation.

En cinquième lieu, les entrevues ont aussi révélé que certains acteurs importants possèdent leurs propres pompes à essence. Cette information ajoute de la crédibilité aux données provenant de ces organisations puisqu'il s'agit d'une source additionnelle de données permettant la validation. Cependant, ce ne sont pas tous les pleins de carburant de ces organisations qui sont faits à ces pompes. Néanmoins, les MO ayant leurs propres pompes font partie de ceux qui, par leurs réponses, nous laissent croire qu'ils ont un système de collecte parmi les plus complets.

5 Synthèse

Cette section vient conclure le rapport et est construite en trois parties. En premier lieu, les processus de collecte typiques pour chacun des questionnaires seront expliqués. En second lieu, une liste de recommandations sera proposée dans le but d'améliorer la collecte annuelle des données énergétiques. Finalement, le rapport se terminera par une courte conclusion.

5.1 PROCESSUS ET OUTILS DE COLLECTE TYPIQUES

Cette sous-section décrit sommairement les processus de collecte des données énergétiques typiques en fonction des réponses aux questionnaires. Il s'agit d'une synthèse de la section sur l'analyse quantitative. Cette synthèse montre ce que la majorité des répondants ont choisi comme réponse à chacune des questions. Il est ainsi possible de dresser un tableau des processus de saisie actuels, et ce, pour chacun des questionnaires. Il est toutefois important de préciser qu'il s'agit du regroupement des réponses les plus répandues et non pas le processus d'un MO en particulier.

Pour faciliter leur lecture, les listes de réponses sont rédigées sous la forme de tableaux pour les bâtiments et les véhicules. Chaque affirmation est ensuite évaluée pour nous permettre de savoir si elle représente une étape adéquate du processus ou s'il y a place à l'amélioration. En ce qui concerne les déplacements à des fins professionnelles, étant donné le caractère facultatif de la collecte actuelle, il n'est pas pertinent de juger de la qualité du processus à ce moment-ci. La liste est donc construite point par point sans toutefois être évaluée.

BÂTIMENTS

Voici ce qui ressort de l'enquête concernant le processus de collecte des données énergétiques pour les bâtiments :

Affirmation	Adéquate	Place à l'amélioration
1. Les types d'énergie les plus consommés sont l'électricité et le gaz naturel.	✓	
2. Les factures d'énergie arrivent généralement à l'unité administrative responsable des ressources matérielles et sont ensuite acheminées à celle responsable des ressources financières.	✓	
3. La saisie et la compilation des données sont faites dans un fichier maison.	✓	
4. La validation des données énergétiques est faite sur une base mensuelle.		✓
5. Lorsqu'une nouvelle personne est affectée à la collecte des données énergétiques au sein d'un MO, sa formation consiste généralement en une transmission sommaire des informations.	✓	
6. Les MO ayant des stationnements intérieurs n'incluent que ceux chauffés et éclairés dans la valeur de superficie.		✓

Affirmation	Adéquate	Place à l'amélioration
7. Pour l'analyse des consommations, il n'y a qu'une analyse sommaire qui est faite.		✓
8. Les températures ne sont pas normalisées en fonction des degrés-jours de chauffe.	✓	
9. Il n'y a généralement pas d'estimation de données qui est faite.	✓	
10. Les MO incluent généralement les consommations de tous les mois pour tous les bâtiments dans leur rapport annuel.	✓	
11. Les documents contenant les données énergétiques et qui sont transmis au BEIE doivent d'abord être vus par une personne en autorité.	✓	
12. Les données énergétiques font partie d'un document publié sous la responsabilité des MO. <input type="checkbox"/>	✓	
13. Le fichier de saisie du BEIE est utilisé par une grande portion des MO	✓	

Les MO sont divisés par rapport à deux autres aspects, soit l'inclusion des murs extérieurs dans la valeur de superficie et l'inclusion des taxes de vente dans la valeur du montant dépensé. Il n'y a donc pas de réponses typiques pour les questions se rattachant à ces deux éléments. En réponse à ces questions, le BEIE souhaite obtenir des valeurs de superficie comprenant les murs extérieurs et des montants déboursés en énergie excluant les taxes de vente.

VÉHICULES

Voici ce qui ressort de l'enquête concernant le processus de collecte des données énergétiques pour les véhicules :

Affirmation	Adéquate	Place à l'amélioration
1. La majorité des MO ne possèdent pas de véhicules lourds, mais ceux qui en possèdent saisissent les données énergétiques de ces véhicules de la même manière que celles des véhicules légers.	✓	
2. Pour les litres et les montants dépensés en carburant, il n'y pas de tendance évidente quant aux choix des outils utilisés pour la saisie des données.	✓	
3. On obtient la valeur du kilométrage en vérifiant l'odomètre de chacun des véhicules dans la plupart des cas.	✓	

Affirmation	Adéquate	Place à l'amélioration
4. Pour le nombre de véhicules, la donnée provient généralement d'une application maison. De plus, ce nombre représente une image de la flotte en date du 31 mars ou d'un autre jour déterminé. Cependant, pour ce qui est de la consommation, la donnée remise au BEIE contient généralement les valeurs de carburant pour tous les véhicules ayant roulé durant l'année.	✓	
5. La validation des données énergétiques est généralement faite une fois par année.		✓
6. Lorsqu'une nouvelle personne est affectée à la collecte des données énergétiques au sein d'un MO, sa formation consiste généralement en une transmission sommaire des informations.		✓
7. La compilation est faite dans une application maison ou encore dans le fichier du BEIE.		✓
8. La majorité de ceux qui font des locations de longue durée transmettent les données énergétiques correspondantes au BEIE. Ce n'est pas le cas pour les locations de courte durée.	✓	
9. L'analyse de l'évolution des consommations n'est pas faite par la majorité des MO. Cependant, les MO faisant ce type d'analyse sont majoritairement des acteurs importants.		✓
10. Les documents contenant les données énergétiques et qui sont transmis au BEIE doivent d'abord être vus par une personne en autorité dans la plupart des cas.	✓	
11. Dans le cas des acteurs importants, les données font généralement partie d'un document publié sous la responsabilité des MO.	✓	
12. Le fichier de saisie du BEIE est utilisé par une grande portion des MO.	✓	

DÉPLACEMENTS À DES FINS PROFESSIONNELLES

Voici ce qui ressort de l'enquête concernant le processus de collecte des données énergétiques pour les déplacements à des fins professionnelles :

- Les moyens de transport les plus globalement utilisés, en termes de distances parcourues, sont le taxi, les locations de courte durée, les véhicules personnels, le train, l'autobus interurbain et l'avion. Ceux dont les données sont les plus souvent saisies sont les véhicules personnels, les locations de courte durée et le taxi.
- C'est généralement le coût du déplacement qui est saisi pour l'ensemble des types de déplacements à des fins professionnelles. Dans le cas des locations et des véhicules personnels, la distance parcourue est aussi saisie.

- La majorité des MO ne font pas de validation des données.
- Les MO font des téléconférences, mais ne conservent généralement pas le nombre de kilomètres évités.
- En ce qui a trait à la relève dans le processus de collecte des données énergétiques, il n’y a pas de tendance marquante dans les résultats.
- Les documents contenant les données énergétiques et qui sont transmis au BEIE doivent d’abord être vus par une personne en autorité dans la plupart des cas.
- Les données ne font généralement pas partie d’un document publié sous la responsabilité des MO.

5.2 RECOMMANDATIONS

À la suite des différentes analyses, une liste de recommandations est dressée et est remise au BEIE. Ces recommandations concernent autant la structure de l’enquête que l’amélioration des fichiers de saisie. Le fait que cette liste soit longue n’enlève rien à la qualité de la collecte qui a été mise en place par le BEIE au fil du temps. Il s’agit plutôt de l’ensemble des commentaires et des réflexions que nous avons reçus de la part des MO lors de la réalisation de cette enquête. Cette liste est divisée en quatre blocs. Le premier concerne l’enquête en général et n’est donc pas lié à un type de saisie en particulier. Le deuxième a rapport à la collecte des données pour les bâtiments. Le troisième touche plutôt aux véhicules et, par le fait même, aux déplacements à des fins professionnelles. Finalement, le quatrième bloc concerne le rapport personnalisé qui a été envoyé aux MO en mai et octobre 2014.

En rapport avec les recommandations, le BEIE a réfléchi à l’idée de concevoir un outil unique pour l’ensemble des MO et pour l’ensemble des saisies. Toutefois, cette solution semble difficile à mettre en œuvre, pour les bâtiments et les véhicules, puisque la majorité des MO ont des systèmes fonctionnels en place dans leur organisation. Ainsi, un projet de la sorte, dans un avenir rapproché, devrait s’appliquer à l’une des trois saisies et non aux trois simultanément. Dans ce contexte, le choix le plus intéressant serait de créer un outil servant uniquement à la saisie des déplacements à des fins professionnelles puisqu’il s’agit actuellement du type de saisie ayant besoin du plus d’encadrement. Cependant, il s’avèrerait coûteux de créer un logiciel de la sorte ou de faire appel à un sous-traitant, d’autant plus qu’il faudrait adapter l’outil aux différentes réalités des MO.

RECOMMANDATIONS AU SUJET DE L’ENQUÊTE ANNUELLE ET DE LA DEMANDE ENVOYÉE PAR LE BEIE :

- Concevoir un document PDF et une feuille de calcul Excel dans les fichiers de saisie décrivant les processus idéaux pour la collecte des données énergétiques.
- Ajouter une feuille aux fichiers de saisie reprenant les grandes lignes du présent rapport. Cette feuille devrait aussi inclure des consignes expliquant le fonctionnement des fichiers et la façon de les compléter.
- Rendre disponible les facteurs de conversion des fichiers de saisie.
- Mettre l’accent sur l’aspect facultatif du fichier de saisie pour les déplacements à des fins professionnelles.
- Ajouter le contact technique (personne qui traite au niveau technique la demande du BEIE) en copie conforme au courriel de sollicitation pour la collecte annuelle.
- Créer des fichiers de saisie personnalisés qui contiennent les données des années antérieures pour chacun des MO.
- Encourager les MO à suivre l’évolution de leur consommation énergétique en les sensibilisant à la rentabilité de l’efficacité énergétique.

RECOMMANDATIONS POUR LE FICHER DE SAISIE DES BÂTIMENTS :

- Ajouter un système de cases à cocher dans le fichier de saisie des bâtiments. Ces cases permettraient de caractériser les MO et ainsi d'offrir un traitement ciblé de leurs données. Voici une liste de propositions de cases à cocher :
 - Cochez cette case si votre valeur de superficie contient des surfaces louées.
 - Cochez cette case si vos valeurs de consommation contiennent des surfaces louées.
 - Cochez cette case si vous avez réalisé des projets modifiant votre superficie au cours de l'année de suivi.
 - Cochez cette case si vous incluez les taxes de vente dans le montant des dépenses d'énergie.
 - Cocher cette case si vous excluez les murs extérieurs dans le calcul de votre superficie.
- Préciser que le fichier de saisie du BEIE permet, mais n'oblige pas, la saisie mensuelle des données énergétiques.
- Ajouter les autres formes d'énergie actuellement absentes du fichier de saisie (carburant pour génératrice, eau chaude, vapeur, eau refroidie).
- Créer un document expliquant les éléments importants de la collecte des données énergétiques. Ce document pourrait ensuite être remis aux MO ayant une gestion décentralisée des données énergétiques pour qu'il soit distribué dans les centres périphériques, et ce, en vue d'améliorer la qualité des données recueillies.
- Interdire la transmission au BEIE des kWh équivalents.

RECOMMANDATIONS POUR LE FICHER DE SAISIE DES VÉHICULES :

- En collaboration avec les MO, créer un fichier distinct pour les déplacements à des fins professionnelles permettant autant la saisie que la compilation des données énergétiques.
- Rédiger un guide précisant quelles sont les fonctions d'un bon outil de saisie pour la flotte de véhicules. Ce guide pourrait orienter les MO qui prévoient acquérir ou créer une application à cet effet.
- Travailler de pair avec les MO qui ont des systèmes de collecte de données moins développés en vue d'inclure des carnets de bord dans les véhicules de leur flotte.
- Mettre l'accent sur l'importance de fournir les données de consommation du diesel puisque cette information n'est pas toujours transmise au BEIE.
- Ajouter l'électricité dans les formes d'énergie (kWh et montant en dollars).
- Donner plus de précisions dans la feuille explicative au sujet du covoiturage pour que les MO comprennent bien la définition que le BEIE défend.
- Mettre l'accent sur l'importance de transmettre à la fois le nombre de litres et le montant en dollars consacré à l'achat de carburant.
- Dans le cas où des données sont non disponibles, proposer aux MO des méthodes d'estimation élaborées par le BEIE.
- Expliquer la convention visant à intégrer l'année civile dans la structure des années financières.

RECOMMANDATIONS POUR LE RAPPORT ÉNERGÉTIQUE PERSONNALISÉ :

- Distinguer plus clairement les titres des tableaux liés aux MO de ceux liés aux données globales.
- Nommer le rapport « Rapport énergétique personnalisé » dans l'onglet « Présentation ».
- Définir les variables qui sont normalisées en fonction des degrés-jours de chauffage. Par le fait même, préciser que les émissions de CO₂ ne sont pas normalisées.
- Concevoir des graphiques qui tiennent compte des degrés-jours de chauffage.

5.3 CONCLUSION

Le but initial de l'enquête était de comprendre les étapes réalisées par les MO lors de la collecte des données énergétique pour vérifier que l'information détenue par le BEIE est de qualité. Ce rapport permet donc de mettre en lumière le mécanisme de collecte des données énergétique pour l'ensemble des MO ayant répondu aux questionnaires. De plus, les réponses aux questionnaires permettront de cibler les interventions auprès des MO pour ainsi augmenter l'efficacité et la précision des collectes futures. Également, ce rapport est accompagné d'une liste de recommandations à l'intention du BEIE de façon à ce qu'il puisse mieux intégrer à son processus de collecte les particularités des MO. Elles concernent surtout des clarifications et des précisions nécessaires tant pour les fichiers de saisie que pour les documents qui sont transmis aux MO. Ainsi, le BEIE pourra adapter ses outils pour que les enjeux et la méthodologie de la collecte des données énergétiques soient bien compris par tous les MO et, ce faisant, améliorer la qualité des données.

Somme toute, cet exercice nous a permis de cerner les forces et les faiblesses du processus de collecte de données institutionnelles au sein du BEIE et surtout de connaître la structure de la collecte de données énergétiques des répondants. Par cette enquête, nous avons également été en mesure de prendre le pouls des MO grâce à leurs commentaires dans les questionnaires.

À la suite de l'analyse des réponses, il est possible de conclure que, dans l'ensemble, les données que le BEIE reçoit sont de bonne qualité en ce qui a trait aux véhicules et aux bâtiments. Pour les déplacements à des fins professionnelles, le processus aurait besoin d'un peu plus d'encadrement, malgré le fait que les données concernant les déplacements en taxi, avec des véhicules personnels ou des véhicules de location de courte durée semblent aussi de bonne qualité. Ce dernier élément peut s'expliquer par l'aspect facultatif de cette collecte.

Finalement, les questionnaires ont aussi permis aux MO de s'interroger et de porter un jugement sur leur propre mécanisme de collecte de données énergétiques, ce qui représente un pas de plus dans la direction que le BEIE souhaite prendre pour accompagner les MO.

ANNEXE 1 – Questionnaire long – bâtiments

QUESTIONNAIRE POUR LES BÂTIMENTS

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS :

1. Réception des factures d'énergie :

1.a) Tous bâtiments confondus, quels sont les types d'énergie pour lesquels des factures sont reçues par votre organisation autant au niveau central qu'au niveau régional?

- A. Électricité (Hydro-Québec)
- B. Gaz naturel (Gaz Métro, Gazifère)
- C. Mazout
- D. Propane
- E. Biomasse
- F. Carburant pour la génératrice ou d'autres équipements motorisés
- G. Autres formes d'énergie (vapeur, eau refroidie, eau chauffée, etc.)

1.b) Quels sont les services ou les équipes de votre organisation impliqués tout au long du parcours des factures d'énergie (de leur point d'arrivée jusqu'à leur archivage)? (question ouverte) Inclure, au besoin, les particularités découlant d'activités en région.

2. Saisie des données des factures d'énergie :

Outils de saisie

2.a) Quel type d'outil utilisez-vous pour faire la saisie des données apparaissant sur vos factures d'énergie? Veuillez préciser, dans les commentaires, si des différences sont notables d'un type de données à l'autre (montant et quantité d'énergie) ou d'un type d'énergie à l'autre.

- A. Un système comptable (exemple : SAGIR) (précisez en commentaire)
- B. Un logiciel de suivi de la consommation énergétique (exemple : Hélios) (précisez en commentaire)
- C. Le fichier de saisie du BEIE
- D. Un fichier de saisie maison
- E. Aucun outil n'est utilisé

2.b) Qui sont les personnes responsables de faire la saisie des données apparaissant sur les factures d'énergie des bâtiments de votre organisation et quelles sont leurs fonctions? (question ouverte). Inclure, au besoin, les particularités découlant d'activités en région.

Validation des données énergétiques

La validation des données énergétiques représente la tâche de vérifier que les données recueillies ne contiennent pas d'erreur. Cela peut être fait, par exemple, à l'aide des fonctionnalités de l'outil de saisie ou par une révision manuelle des données par du personnel technique, ou les deux.

2.c) Qui sont les personnes responsables de la validation des données énergétiques relatives aux bâtiments de votre organisation et quelles sont leurs fonctions? (question ouverte). Inclure, au besoin, les particularités découlant d'activités en région.

2.d) À quelle fréquence faites-vous la validation de vos données énergétiques?

- A. À chaque saisie
- B. Tous les mois
- C. Toutes les années
- D. À une fréquence irrégulière
- E. Aucune validation
- F. Autre fréquence (précisez)

Si vous avez répondu E) à la question 2.d), passez directement à la question 2.h)

2.e) Énumérer les paramètres utilisés pour valider vos données énergétiques. (question ouverte)

2.f) Est-ce que l'étape de la validation, pour les données régionales, est faite au sein des établissements régionaux ou au sein d'un établissement central?

- A. Au sein des établissements régionaux
- B. Au sein d'un établissement central
- C. Autre (précisez)

Relève dans le processus de collecte des données énergétiques

2.g) Dans le cas où une nouvelle personne s'intègre au processus de collecte des données énergétiques, sous quelle forme lui sont transmises les instructions pour la réalisation de sa tâche? (choix multiples)

- A. Il y a une procédure écrite.
- B. Il y a une séance de formation bien établie.
- C. Il y a une transmission sommaire des instructions.
- D. Ne s'applique pas / Ne sais pas
- E. Autre (veuillez préciser)

2.h) Est-ce que les données énergétiques des années antérieures sont archivées?

A. Oui

B. Non

3. Traitement annuel de la demande du BEIE

Outils de compilation

3.a) Pour répondre à la demande du BEIE, et dans le cas où seul le système comptable est utilisé dans le traitement des données apparaissant sur les factures d'énergie, quel outil de compilation, faisant la somme sur douze mois des données énergétiques, est utilisé?

A. Un logiciel de suivi de la consommation énergétique (par exemple : Hélios) (précisez en commentaire)

B. Un fichier maison

C. Le fichier du BEIE

D. Autre méthode (précisez en commentaire)

3.b) Qui sont les personnes responsables de l'outil de compilation énergétique utilisé dans votre organisation et quelles sont leurs fonctions? (question ouverte)

Calcul de la superficie

3.c) Qui sont les personnes responsables de mettre à jour la superficie des bâtiments de votre organisation et quelles sont leurs fonctions? (question ouverte)

3.d) Est-ce que les espaces de stationnement intérieur sont inclus dans la valeur de superficie transmise au BEIE?

A. Oui, l'ensemble des espaces de stationnement intérieur est inclus.

B. Seulement les espaces de stationnement intérieur chauffé sont inclus.

C. Non

3.e) Est-ce que la valeur de la superficie transmise au BEIE englobe les murs extérieurs de vos bâtiments?

A. Oui

B. Non

3.f) Est-ce que, pour les valeurs transmises au BEIE, il existe une correspondance entre la quantité d'énergie consommée et la superficie en mètres carrés (par exemple, en considérant les surfaces louées)?

- A. Oui, à chaque quantité d'énergie correspond une superficie.
- B. Non, la quantité totale d'énergie transmise au BEIE contient la consommation de certains bâtiments exclus de la superficie.
- C. Non, la quantité totale d'énergie transmise au BEIE ne contient pas la consommation de certains bâtiments inclus dans la superficie.
- D. Ne sais pas

3.g) À quelle fréquence est réévaluée la superficie de votre parc immobilier? (question ouverte)

Analyse de l'évolution de la consommation énergétique

L'analyse de l'évolution de la consommation énergétique représente la tâche d'examiner les données pour repérer les écarts anormaux et les expliquer. Elle permet aux organisations de dresser un tableau des progrès ou des retards sur le plan de l'efficacité énergétique.

3.h) Qui sont les personnes responsables de l'analyse de l'évolution de la consommation énergétique des bâtiments de votre organisation et quelles sont leurs fonctions? (question ouverte)

3.i) Choisissez la taille du regroupement à partir duquel est faite l'analyse de l'évolution de la consommation énergétique.

- A. Un regroupement de l'ensemble des bâtiments
- B. Un regroupement par secteur d'activité
- C. Chaque bâtiment est considéré de manière individuelle.
- D. Autre (précisez)

3.j) Quel type de suivi est fait, au sein de votre organisation, à la suite de l'analyse de l'évolution de la consommation énergétique? Si vous ne faites aucune analyse ni aucun suivi, veuillez indiquer « aucun » dans la case pour les commentaires. (question ouverte)

Remise de la réponse à la demande du BEIE

3.k) Qui sont les personnes responsables de la remise de la réponse au BEIE pour les bâtiments de votre organisation et quelles sont leurs fonctions? (question ouverte)

3.l) Est-ce que les montants fournis au BEIE représentant les coûts déboursés annuellement pour chaque forme d'énergie incluent totalement ou en partie les taxes de vente (TPS et TVQ)? Si la réponse est « oui », indiquez quelle portion des taxes est incluse.

- A. Oui
- B. Non

- 3.m)** Est-ce que les quantités d'énergie transmises au BEIE sont, au préalable, ajustées pour tenir compte des écarts, d'une année à l'autre, de températures extérieures?
- A. Oui
 - B. Non
- 3.n)** Est-ce que vous devez procéder à des estimations de données pour fournir une réponse complète, comme l'exige le BEIE?
- A. Oui
 - B. Non
 - C. Ne sais pas
- 3.o)** Si vous avez répondu « oui » à la question précédente, quelles sont les données estimées? Veuillez préciser en commentaire l'ampleur des estimations.
- A. Les montants dépensés en énergie
 - B. Les quantités d'énergie
 - C. La superficie
 - D. Autre (précisez)
- 3.p)** Est-ce que les données de tous les bâtiments pour tous les mois de l'année financière sont comptabilisées dans le rapport que vous remettez au BEIE? Veuillez préciser en commentaire si certaines informations sont manquantes ou estimées.
- A. Oui
 - B. Non
 - C. Question ouverte
- 3.q)** Est-ce que le délai proposé (40 jours au calendrier) pour l'acheminement de vos réponses au BEIE vous laisse suffisamment de temps pour collecter vos données?
- A. Oui
 - B. Non
- 3.r)** Est-ce que vous jugez que le mois d'octobre est un bon moment pour traiter la demande du BEIE?
- A. Oui
 - B. Non
- 3.s)** Est-ce que le contenu de la réponse doit être vu par une tierce personne en autorité avant d'être acheminé au BEIE?

A. Oui

B. Non

- 3.t)** Est-ce que les données énergétiques concernant les bâtiments font l'objet d'une publication dans d'autres documents sous la responsabilité de votre organisation (rapport annuel de gestion, rapport de gestion environnementale, bilan des actions en développement durable, etc.)? Si oui, veuillez le préciser en commentaire.

A. Oui (précisez)

B. Non

- 3.u)** Est-ce que les informations portant sur la consommation énergétique des bâtiments de votre organisation sont archivées?

A. Oui (précisez)

B. Non

- 3.v)** Avez-vous des suggestions pour faciliter votre utilisation du fichier de saisie du BEIE?

A. Oui (précisez en commentaire)

B. Aucune suggestion

- 3.w)** Avez-vous des suggestions pour améliorer le rapport énergétique personnalisé qui vous a été retourné par le BEIE en mai 2014?

A. Oui (précisez en commentaire)

B. Aucune suggestion

- 3.x)** Utilisez la zone de texte suivante si vous avez d'autres commentaires à formuler pour décrire votre processus de collecte de données énergétiques.

ANNEXE 2 – Questionnaire long – véhicules

QUESTIONNAIRE POUR LES VÉHICULES

1. Saisie des données énergétiques

1.a) Est-ce que la flotte de véhicules de votre organisation contient des véhicules lourds?

A. Oui

B. Non

La suite du sondage portera seulement sur les véhicules légers détenus par votre organisation, y compris ceux loués à long terme. Par conséquent, si vous avez des véhicules lourds et que le traitement de leurs données énergétiques diffère de celui des véhicules légers, une question à la fin vous permettra de spécifier les différences de traitement pour les deux types de véhicules. Les véhicules utilisés pour les déplacements d'affaires mais détenus par les employés eux-mêmes ou loués à court terme ne sont pas concernés par ce questionnaire.

1.b) Quels moyens utilisez-vous pour obtenir les informations suivantes concernant votre flotte de véhicules? Veuillez cocher la colonne correspondant à chacune des lignes.

	Registre (carnet de bord)	Système comptable	Relevé transaction	de Relevé carte de crédit	de Estimation	Aucun moyen
Le nombre de litres d'essence achetés						
Le nombre de litres de diesel achetés						
Le montant payé en essence						
Le montant payé en diesel						
Le montant payé en électricité						
Le nombre de KWh achetés						
Autre type de carburant (1)						

Registre (carnet de bord)	Système comptable	Relevé de transaction	Relevé de carte de crédit	de Estimation	Aucun moyen
Autre type de carburant (2)					

Si vous utilisez d'autres types de carburant (gaz naturel, propane, biocarburant, etc.), précisez les en commentaire.

1.c) Quel moyen utilisez-vous pour obtenir l'information sur la distance parcourue annuellement par les véhicules?

- A. Utilisation des registres (carnet de bord)
- B. Vérification de l'odomètre de chacun des véhicules
- C. Saisie du kilométrage apparaissant sur les factures des entretiens de routine
- D. Estimation de la valeur de kilométrage
- E. Aucun moyen, cette information n'est pas disponible.
- F. Autre (veuillez préciser)

1.d) Quel moyen utilisez-vous pour évaluer le nombre de véhicules?

- A. Utilisation d'un système comptable
- B. Utilisation d'une application maison
- C. Comptabilisation des contrats d'achat
- D. Comptabilisation des contrats de location de longue durée
- E. Estimation du nombre de véhicules
- F. Le nombre de véhicules n'est pas comptabilisé.
- G. Autre (veuillez préciser)

1.e) Qui sont les personnes responsables de recueillir les données énergétiques relatives à la flotte de véhicules de votre organisation et quelles sont leurs fonctions?

Validation des données énergétiques

La validation des données énergétiques représente la tâche de vérifier que les données recueillies ne contiennent pas d'erreur. Cela peut être fait, par exemple, à l'aide des fonctionnalités de l'outil de saisie ou par une révision manuelle des données par du personnel technique, ou les deux.

1.f) Qui sont les personnes responsables de la validation des données énergétiques relatives aux véhicules de votre organisation et quelles sont leurs fonctions? (question ouverte). Inclure, au besoin, les particularités découlant d'activités en région.

1.g) À quelle fréquence faites-vous la validation de vos données énergétiques?

- A. À chaque saisie
- B. Tous les mois
- C. Toutes les années
- D. À une fréquence irrégulière
- E. Aucune validation
- F. Autre fréquence (précisez)

1.h) Énumérez les paramètres utilisés pour la validation de vos données énergétiques. (question ouverte)

Relève dans le processus de collecte des données énergétiques

1.i) Dans le cas où une nouvelle personne s'intègre au processus de collecte des données énergétiques, sous quelle forme lui sont transmises les instructions pour la réalisation de sa tâche?

- A. Il y a une procédure écrite.
- B. Il y a une séance de formation bien établie.
- C. Il y a une transmission sommaire des instructions.
- D. Ne s'applique pas / Ne sais pas
- E. Autre (veuillez préciser)

1.j) Est-ce que les données énergétiques des années antérieures sont archivées?

- A. Oui
- B. Non

2. Réception annuelle de la demande du BEIE

Outil de compilation

2.a) Pour répondre à la demande du BEIE, quel outil de compilation permettant de faire la somme annuelle des données énergétiques de tous vos véhicules (obtenues grâce au registre ou à un autre moyen) est utilisé?

- A. Une application maison (précisez en commentaire)

- B. Une application commerciale
- C. Le fichier du BEIE
- D. Autre méthode (précisez en commentaire)

2.b) Quels éléments, parmi la liste suivante, sont comptabilisés dans votre outil de compilation mentionné à la question 2.a)?

- A. Le nombre de litres de chacun des types de carburant
- B. Le montant total payé pour chacun des types de carburant
- C. Le nombre total de véhicules
- D. Le nombre de véhicules légers
- E. Le nombre de véhicules lourds
- F. Le kilométrage
- G. Autre (précisez)

2.c) Le nombre de véhicules fourni au BEIE correspond :

- A. Au nombre maximal de véhicules utilisés durant l'année
- B. Au nombre de véhicules pour lesquels les données de consommation ont été comptabilisées
- C. Au nombre de véhicules en date du 31 mars ou d'une autre date
- D. Autre (précisez)

Données à propos de la flotte de véhicules

2.d) Est-ce que les données fournies dans la réponse au BEIE incluent tous les véhicules ayant parcouru des distances au cours de l'année?

- A. Oui
- B. Non

+ Case de commentaire

2.e) Est-ce que les données énergétiques relatives aux véhicules de location de longue durée (exemple : CGER, entreprise de location) sont incluses dans la réponse que vous transmettez au BEIE?

- A. Oui
- B. Non

2.f) Est-ce que les données énergétiques relatives aux véhicules de location de courte durée sont incluses dans la réponse que vous remettez au BEIE?

- A. Oui
- B. Non

2.g) Est-ce que la consommation en carburant des équipements motorisés pour utilisation stationnaire (par exemple une foreuse ou une génératrice sur remorque) est exclue de la réponse que vous remettez au BEIE?

- A. Oui
- B. Non

Analyse de l'évolution de la consommation énergétique

L'analyse de l'évolution de la consommation énergétique représente la tâche d'examiner les données pour repérer les écarts anormaux et les expliquer. Elle permet aux organisations de

2.h) Qui sont les personnes responsables de l'analyse de l'évolution de la consommation énergétique des véhicules de votre organisation et quelles sont leurs fonctions? (question ouverte)

2.i) Quel type de suivi est fait, au sein de votre organisation, à la suite de l'analyse de l'évolution de la consommation énergétique? Si vous ne faites aucune analyse ni aucun suivi, veuillez indiquer « aucun » dans la case pour les commentaires. (question ouverte)

Remise de la réponse au BEIE

2.j) Qui sont les personnes responsables de la remise de la réponse au BEIE pour les véhicules de votre organisation et quelles sont leurs fonctions? (question ouverte)

2.k) Est-ce que vous devez procéder à des estimations de données pour fournir une réponse complète, comme l'exige le BEIE?

- A. Oui
- B. Non
- C. Ne sais pas

2.l) Si vous avez répondu « oui » à la question précédente, quelles sont les données estimées? Veuillez préciser en commentaire l'ampleur des estimations.

- A. Le nombre de litres de chacun des carburants
- B. Le montant total payé pour chacun des types de carburant
- C. Le nombre de véhicules
- D. Le kilométrage
- E. Autre (veuillez préciser)

2.m) Est-ce que le délai proposé (40 jours au calendrier) pour l'acheminement de vos réponses au BEIE vous laisse suffisamment de temps pour collecter vos données?

A. Oui

B. Non

2.n) Est-ce que vous jugez que le mois d'octobre est un bon moment pour traiter la demande du BEIE?

A. Oui

B. Non

2.o) Est-ce que le contenu de la réponse doit être vu par une tierce personne en autorité avant d'être acheminé au BEIE?

A. Oui

B. Non

2.p) Est-ce que les informations portant sur la consommation énergétique des véhicules de votre organisation sont archivées?

A. Oui

B. Non

2.q) Est-ce que les données énergétiques concernant les véhicules font l'objet d'une publication dans d'autres documents sous la responsabilité de votre organisation (rapport annuel de gestion, rapport de gestion environnementale, bilan des actions en développement durable, etc.)? Si oui, veuillez le préciser en commentaire.

A. Oui (précisez)

B. Non

2.r) Si vous avez des véhicules lourds, est-ce que les réponses aux questions précédentes leur sont aussi applicables? Veuillez préciser en commentaire les différences dans le cas où la gestion de ce type de véhicule diffère.

A. Oui

B. Non

C. Ma flotte ne contient pas de véhicule lourd.

2.s) Avez-vous des suggestions pour faciliter votre utilisation du fichier de saisie du BEIE?

A. Oui (précisez en commentaire)

B. Aucune suggestion

2.t) Avez-vous des suggestions pour améliorer le rapport énergétique personnalisé qui vous a été retourné par le BEIE en mai 2014?

A. Oui (précisez en commentaire)

B. Aucune suggestion

2.u) Utilisez la zone de texte suivante si vous avez d'autres commentaires à formuler pour décrire votre processus de collecte de données énergétiques.

ANNEXE 3 – Texte questionnaire Web – bâtiments

Bonjour!

Comme vous le savez, chaque année, le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques (BEIE) du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles recense les données énergétiques de chacun des ministères et organismes.

Puisque notre mécanisme de collecte de données a maintenant atteint un certain niveau de maturité, nous souhaitons nous assurer que notre processus de collecte des données énergétiques pour les bâtiments correspond bel et bien aux réalités de votre institution. En rapport avec cet exercice, nous avons conçu ce sondage qui cible essentiellement les grandes étapes de ce processus.

Le sondage vous demandera environ dix minutes.

Si vous avez des commentaires au sujet de ce sondage ou encore à propos de notre démarche, vous pouvez communiquer avec nous à l'adresse suivante : Affaires-BEIE@mern.gouv.qc.ca

Merci beaucoup de votre collaboration!

Michel Fournier et Raphaël Liberge-Simard

Consommation énergétique des bâtiments :

1. Réception des factures d'énergie :

1.a) Tous bâtiments confondus, quels sont les types d'énergie pour lesquels des factures sont reçues par votre organisation autant au niveau central qu'au niveau régional?

- A. Électricité (Hydro-Québec)
- B. Gaz naturel (Gaz Métro, Gazifère)
- C. Mazout
- D. Propane
- E. Biomasse
- F. Carburant pour la génératrice ou d'autres équipements motorisés
- G. Autres formes d'énergie (vapeur, eau refroidie, eau chauffée, etc.)

1.b) Quels sont les services ou les équipes de votre organisation impliqués tout au long du parcours des factures d'énergie (de leur point d'arrivée jusqu'à leur archivage)? Inclure, au besoin, les particularités découlant d'activités en région.

2. Saisie des données des factures d'énergie :

Outils de saisie

2.a) Quel type d'outil utilisez-vous pour faire la saisie des données apparaissant sur vos factures d'énergie? Veuillez préciser, dans les commentaires, si des différences sont notables d'un type de données à l'autre (montant et quantité d'énergie) ou d'un type d'énergie à l'autre.

- A. Un système comptable (exemple : SAGIR) (précisez en commentaire)
- B. Un logiciel de suivi de la consommation énergétique (exemple : Hélios) (précisez en commentaire)
- C. Le fichier de saisie du BEIE
- D. Un fichier de saisie maison
- E. Aucun outil n'est utilisé

Validation des données énergétiques

La validation des données énergétiques représente la tâche de vérifier que les données recueillies ne contiennent pas d'erreur. Cela peut être fait, par exemple, à l'aide des fonctionnalités de l'outil de saisie ou par une révision manuelle des données par du personnel technique, ou les deux.

2.b) À quelle fréquence faites-vous la validation de vos données énergétiques?

- A. À chaque saisie
- B. Tous les mois
- C. Toutes les années
- D. À une fréquence irrégulière
- E. Aucune validation
- F. Autre fréquence (précisez)

Relève dans le processus de collecte des données énergétiques

2.c) Dans le cas où une nouvelle personne s'intègre au processus de collecte des données énergétiques, sous quelle forme lui sont transmises les instructions pour la réalisation de sa tâche?

- A. Il y a une procédure écrite.
- B. Il y a une séance de formation bien établie.
- C. Il y a une transmission sommaire des instructions.
- D. Ne s'applique pas / Ne sais pas
- E. Autre (veuillez préciser)

3. Traitement annuel de la demande du BEIE

Outils de compilation

3.a) Pour répondre à la demande du BEIE, et dans le cas où seul le système comptable est utilisé dans le traitement des données apparaissant sur les factures d'énergie, quel outil de compilation, faisant la somme sur douze mois des données énergétiques, est utilisé?

- A. Un logiciel de suivi de la consommation énergétique (par exemple : Hélios) (précisez en commentaire)
- B. Un fichier maison
- C. Le fichier du BEIE
- D. Autre méthode (précisez en commentaire)

Calcul de la superficie

3.b) Est-ce que les espaces de stationnement intérieur sont inclus dans la valeur de superficie transmise au BEIE?

- A. Oui, l'ensemble des espaces de stationnement intérieur est inclus.
- B. Seulement les espaces de stationnement intérieur chauffé sont inclus.

C. Non

3.c) Est-ce que la valeur de la superficie transmise au BEIE englobe les murs extérieurs de vos bâtiments?

A. Oui

B. Non

3.d) Est-ce que, pour les valeurs transmises au BEIE, il existe une correspondance entre la quantité d'énergie consommée et la superficie en mètres carrés (par exemple, en considérant les surfaces louées)?

A. Oui, à chaque quantité d'énergie correspond une superficie.

B. Non, la quantité totale d'énergie transmise au BEIE contient la consommation de certains bâtiments exclus de la superficie.

C. Non, la quantité totale d'énergie transmise au BEIE ne contient pas la consommation de certains bâtiments inclus dans la superficie.

D. Ne sais pas

Analyse de l'évolution de la consommation énergétique

L'analyse de l'évolution de la consommation énergétique représente la tâche d'examiner les données pour repérer les écarts anormaux et les expliquer. Elle permet aux organisations de dresser un tableau des progrès ou des retards sur le plan de l'efficacité énergétique.

3.e) Quel type de suivi est fait, au sein de votre organisation, à la suite de l'analyse de l'évolution de la consommation énergétique? Si vous ne faites aucune analyse ni aucun suivi, veuillez indiquer « aucun » dans la case pour les commentaires. (question ouverte)

Remise de la réponse à la demande du BEIE

3.f) Est-ce que les montants fournis au BEIE représentant les coûts déboursés annuellement pour chaque forme d'énergie incluent totalement ou en partie les taxes de vente (TPS et TVQ)? Si votre réponse est oui, indiquez quelle portion des taxes est incluse.

A. Oui

B. Non

3.g) Est-ce que les quantités d'énergie transmises au BEIE sont, au préalable, ajustées pour tenir compte des écarts, d'une année à l'autre, de températures extérieures?

A. Oui

B. Non

3.h) Est-ce que vous devez procéder à des estimations de données pour fournir une réponse complète, comme l'exige le BEIE?

- A. Oui
- B. Non
- C. Ne sais pas

3.i) Si vous avez répondu « oui » à la question précédente, quelles sont les données estimées? Veuillez préciser en commentaire l'ampleur des estimations.

- A. Les montants dépensés en énergie
- B. Les quantités d'énergie
- C. La superficie
- D. Autre (précisez)

3.j) Est-ce que les données de tous les bâtiments pour tous les mois de l'année financière sont comptabilisées dans le rapport que vous remettez au BEIE? Veuillez préciser en commentaire si certaines informations sont manquantes ou estimées.

- A. Oui
- B. Non

3.k) Est-ce que le délai proposé (40 jours au calendrier) pour l'acheminement de vos réponses au BEIE vous laisse suffisamment de temps pour collecter vos données?

- A. Oui
- B. Non

3.l) Est-ce que le contenu de la réponse doit être vu par une tierce personne en autorité avant d'être acheminé au BEIE?

- A. Oui
- B. Non

3.m) Est-ce que les données énergétiques concernant les bâtiments font l'objet d'une publication dans d'autres documents sous la responsabilité de votre organisation (rapport annuel de gestion, rapport de gestion environnementale, bilan des actions en développement durable, etc.)? Si oui, veuillez le préciser en commentaire.

- A. Oui (précisez)
- B. Non

3.n) Avez-vous des suggestions pour faciliter votre utilisation du fichier de saisie du BEIE?

- A. Oui (précisez en commentaire)
- B. Aucune suggestion

3.o) Avez-vous des suggestions pour améliorer le rapport énergétique personnalisé qui vous a été retourné par le BEIE en mai 2014?

A. Oui (précisez en commentaire)

B. Aucune suggestion

3.p) Utilisez la zone de texte suivante si vous avez d'autres commentaires à formuler pour décrire votre processus de collecte de données énergétiques.

Et voilà! C'est terminé!

ANNEXE 4 – Texte questionnaire Web – véhicules

Bonjour!

Comme vous le savez, chaque année, le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques (BEIE) du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles recense les données énergétiques de chacun des ministères et organismes.

Puisque notre mécanisme de collecte de données a maintenant atteint un certain niveau de maturité, nous souhaitons nous assurer que notre processus de collecte des données énergétiques pour les véhicules correspond bel et bien aux réalités de votre institution. En rapport avec cet exercice, nous avons conçu ce sondage qui cible essentiellement les grandes étapes de ce processus.

Le sondage vous demandera environ quinze minutes.

Si vous avez des commentaires au sujet de ce sondage ou encore à propos de notre démarche, vous pouvez communiquer avec nous à l'adresse suivante : Affaires-BEIE@mern.gouv.qc.ca

Merci beaucoup de votre collaboration!

Michel Fournier et Raphaël Liberge-Simard

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES VÉHICULES :

1. Saisie des données énergétiques :

1.a) Est-ce que la flotte de véhicules de votre organisation contient des véhicules lourds ?

- A. Oui
- B. Non

La suite du sondage portera seulement sur les véhicules légers détenus par votre organisation, y compris ceux loués à long terme. Par conséquent, si vous avez des véhicules lourds et que le traitement de leurs données énergétiques diffère de celui des véhicules légers, une question à la fin vous permettra de spécifier les différences de traitement pour les deux types de véhicules. Les véhicules utilisés pour les déplacements d'affaires, mais détenus par les employés eux-mêmes ou loués à court terme ne sont pas concernés par ce questionnaire.

1.b) Quels moyens utilisez-vous pour obtenir les informations suivantes concernant votre flotte de véhicules? Veuillez cocher la colonne correspondant à chacune des lignes

	Registre (carnet de bord)	Système comptable	Relevé de transaction	Relevé de carte de crédit	Estimation	Aucun moyen
Le nombre de litres d'essence achetés						
Le nombre de litres de diesel achetés						
Le montant payé en essence						
Le montant payé en diesel						
Le montant payé en électricité						
Le nombre de KWh achetés						
Autre type de carburant (1)						
Autre type de						

Registre (carnet de bord)	Système comptable	Relevé de transaction	Relevé de carte de crédit	Estimation	Aucun moyen
carburant (2)					

Si vous utilisez d'autres types de carburant (gaz naturel, propane, biocarburant, etc.), précisez-les en commentaire.

1.c) Quel moyen utilisez-vous pour obtenir l'information sur la distance parcourue annuellement par les véhicules?

- A) Utilisation des registres (carnet de bord)
- B) Vérification de l'odomètre de chacun des véhicules
- C) Saisie du kilométrage apparaissant sur les factures des entretiens de routine
- D) Estimation de la valeur de kilométrage
- E) Aucun moyen, cette information n'est pas disponible.
- F) Autre (veuillez préciser)

1.d) Quel moyen utilisez-vous pour évaluer le nombre de véhicules?

- A) Utilisation d'un système comptable
- B) Utilisation d'une application maison
- C) Comptabilisation des contrats d'achat
- D) Comptabilisation des contrats de location de longue durée
- D) Estimation du nombre de véhicules
- E) Le nombre de véhicules n'est pas comptabilisé.
- F) Autre (veuillez préciser)

Validation des données énergétiques

La validation des données énergétiques représente la tâche de vérifier que les données inscrites dans l'outil de saisie ne contiennent pas d'erreur. Cela peut être fait, par exemple, à l'aide des fonctionnalités de l'outil de saisie ou par une révision manuelle des données par du personnel technique, ou les deux.

1.e) À quelle fréquence faites-vous la validation de vos données énergétiques?

- A) À chaque saisie
- B) Tous les mois

- C) Toutes les années
- D) À une fréquence irrégulière
- E) Aucune validation
- F) Autre fréquence (précisez)

Relève dans le processus de collecte des données énergétiques

1.f) Dans le cas où une nouvelle personne s'intègre au processus de collecte des données énergétiques, sous quelle forme lui sont transmises les instructions pour la réalisation de sa tâche?

- A) Il y a une procédure écrite.
- B) Il y a une séance de formation bien établie.
- C) Il y a une transmission sommaire des instructions.
- D) Ne s'applique pas / Ne sais pas
- E) Autre (veuillez préciser)

2. Réception annuelle de la demande du BEIE

Outil de compilation

2.a) Pour répondre à la demande du BEIE, quel outil de compilation permettant de faire la somme annuelle des données énergétiques de tous vos véhicules (obtenues grâce au registre ou à un autre moyen) est utilisé ?

- A) Une application maison (précisez en commentaire)
- B) Une application commerciale
- C) Le fichier du BEIE
- D) Autre méthode (précisez en commentaire)

2.b) Quels éléments, parmi la liste suivante, sont comptabilisés dans votre outil de compilation mentionné à la question 2.a)?

- A) Le nombre de litres de chacun des types de carburant
- B) Le montant total payé pour chacun des types de carburant
- C) Le nombre de véhicules
- D) Le kilométrage
- E) Autre, spécifiez

2.c) Le nombre de véhicules fourni au BEIE correspond :

- A) Au nombre maximal de véhicules utilisés durant l'année
- B) Au nombre de véhicules pour lesquels les données de consommation ont été comptabilisées
- C) Au nombre de véhicules en date du 31 mars ou d'une autre date
- D) Autre (précisez)

Données à propos de la flotte de véhicules

2.d) Est-ce que les données fournies dans la réponse au BEIE incluent tous les véhicules ayant parcouru des distances au cours de l'année?

- A) Oui
- B) Non
- + Case de commentaire

2.e) Est-ce que les données énergétiques relatives aux véhicules de location de longue durée (exemple : CGER, entreprise de location) sont incluses dans la réponse que vous transmettez au BEIE?

- A) Oui
- B) Non

2.f) Est-ce que les données énergétiques relatives aux véhicules de location de courte durée sont incluses dans la réponse que vous remettez au BEIE ?

- A) Oui
- B) Non

Analyse de l'évolution de la consommation énergétique

L'analyse de l'évolution de la consommation énergétique représente la tâche d'examiner les données pour repérer les écarts anormaux et les expliquer. Elle permet aux organisations de brosser un tableau des progrès ou des retards sur le plan de l'efficacité énergétique.

2.g) Quel type de suivi est fait, au sein de votre organisation, à la suite de l'analyse de l'évolution de la consommation énergétique? Si vous ne faites aucune analyse ni aucun suivi, veuillez indiquer « aucun » dans la case pour les commentaires. (question ouverte)

Remise de la réponse au BEIE

2.h) Est-ce que vous devez procéder à des estimations de données pour fournir une réponse complète, comme l'exige le BEIE?

- A) Oui
- B) Non
- C) Ne sais pas

2.i) Si vous avez répondu « oui » à la question précédente, quelles sont les données estimées?

- A) Le nombre de litres de chacun des carburants
- B) Le montant total payé pour chacun des types de carburant
- C) Le nombre de véhicules
- D) Le kilométrage
- E) Autre (veuillez préciser)

2.j) Est-ce que le délai proposé (40 jours au calendrier) pour l'acheminement de vos réponses au BEIE vous laisse suffisamment de temps pour collecter vos données?

- A) Oui
- B) Non

2.k) Est-ce que le contenu de la réponse doit être vu par une tierce personne en autorité avant d'être acheminé au BEIE?

- A) Oui
- B) Non

2.l) Est-ce que les données énergétiques concernant les véhicules font l'objet d'une publication dans d'autres documents sous la responsabilité de votre organisation (rapport annuel de gestion, rapport de gestion environnementale, bilan des actions en développement durable, etc.)? Si oui, veuillez le préciser en commentaire.

- A) Oui (précisez)
- B) Non

2.m) Si vous avez des véhicules lourds, est-ce que les réponses aux questions précédentes leur sont aussi applicables? Veuillez préciser en commentaire les différences dans le cas où la gestion de ce type de véhicule diffère.

A) Oui

B) Non

C) Ma flotte ne contient pas de véhicule lourd.

2.n) Avez-vous des suggestions pour faciliter votre utilisation du fichier de saisie du BEIE?

A) Oui (précisez en commentaire)

B) Aucune suggestion

2.o) Avez-vous des suggestions pour améliorer le rapport énergétique personnalisé qui vous a été retourné par le BEIE en mai 2014?

A) Oui (précisez en commentaire)

B) Aucune suggestion

2.p) Utilisez la zone de texte suivante si vous avez d'autres commentaires à formuler pour décrire votre processus de collecte de données énergétiques.

Voilà! C'est terminé!

Merci beaucoup de votre collaboration!

ANNEXE 5 – Texte questionnaire Web – déplacements à des fins professionnelles

Saisie des données relatives aux déplacements à des fins professionnelles en transport collectif ou avec d'autres moyens de transport

1.a) Cochez la ou les affirmations qui correspondent le mieux à votre situation pour chacun de ces types de déplacement :

	Ce type de déplacement est utilisé par notre organisation.	Les données concernant l'utilisation de ce type de déplacement sont saisies.	Ce type de déplacement n'est pas utilisé par notre organisation.	Ne s'applique pas / Ne sais pas
Taxi				
Covoiturage				
Autobus urbain				
Autobus interurbain				
Métro				
Train				
Véhicule de location de courte durée				
Véhicule personnel				
Avion				

Saisie des données par rapport aux déplacements en taxi

1.b) Si votre organisation saisit des données par rapport aux déplacements en taxi, quelles sont les informations recueillies pour chacun des déplacements? Si certaines informations sont estimées, veuillez le préciser en commentaire.

- A) Le coût du déplacement
- B) La distance parcourue
- C) La destination
- D) Les déplacements de ce type ne sont pas compilés.
- E) Aucun déplacement de ce type n'est fait.
- F) Autre (veuillez préciser)

1.c) Si vous avez répondu ne saisir que le coût du déplacement à la question précédente, quelle est votre méthode pour estimer la distance parcourue?

Saisie des données par rapport aux longs déplacements

1.d) Si votre organisation saisit des données par rapport aux longs déplacements (en train, en autobus interurbain ou en avion), quelles sont les informations recueillies pour chacun de ces déplacements? Si certaines informations sont estimées ou particulières à un moyen de transport, veuillez le préciser en commentaire.

- A) Le coût du déplacement
- B) La distance parcourue
- C) La destination
- D) Les déplacements de ce type ne sont pas compilés.
- E) Aucun déplacement de ce type n'est fait
- F) Autre (veuillez préciser)

1.e) Si vous avez répondu ne saisir que le coût du déplacement à la question précédente, quelle est votre méthode pour estimer la distance parcourue?

Saisie des données par rapport aux déplacements avec des véhicules personnels ou de location de courte durée

1.f) Si votre organisation saisit des données par rapport aux déplacements faits avec des véhicules personnels ou de location de courte durée, quelles sont les informations recueillies pour chacun de ces déplacements? Si certaines informations sont estimées ou particulières à un moyen de transport, veuillez le préciser en commentaire.

- A) Le coût du déplacement
- B) La distance parcourue

- C) La destination
- D) Les déplacements de ce type ne sont pas compilés.
- E) Aucun déplacement de ce type n'est fait
- F) Autre (veuillez préciser)

1.g) Si vous avez répondu ne saisir que le coût du déplacement à la question précédente, quelle est votre méthode pour estimer la distance parcourue?

Saisie des données par rapport aux déplacements en transport en commun

1.h) Si votre organisation saisit des données par rapport aux déplacements en transport en commun (métro, autobus urbain ou covoiturage), toujours à des fins professionnelles, quelles sont les informations recueillies pour chacun de ces déplacements? Si certaines informations sont estimées ou particulières à un moyen de transport, veuillez le préciser en commentaire.

- A) Le coût du déplacement
- B) La distance parcourue
- C) La destination
- D) Les déplacements ne sont pas compilés.
- E) Aucun déplacement de ce type n'est fait
- F) Autre (veuillez préciser)

1.i) Si vous avez répondu ne saisir que le coût du déplacement à la question précédente, quelle est votre méthode pour estimer la distance parcourue?

1.j) Qui sont les personnes responsables de faire la saisie des données concernant les déplacements à des fins professionnelles en transport collectif ou avec d'autres moyens de transport au sein de votre organisation et quelles sont leurs fonctions?

Compilation des données relatives aux déplacements à des fins professionnelles en transport collectif ou avec d'autres moyens de transport

1.k) Pour répondre à la demande du BEIE, quel outil de compilation permettant de faire le suivi de vos déplacements à des fins professionnelles en transport collectif ou avec d'autres moyens de transport, au cours de l'année, est utilisé?

- A) Un logiciel de suivi de la consommation énergétique
- B) Un fichier maison
- C) Le fichier du BEIE
- D) Aucun
- E) Autre méthode (précisez en commentaire)

1.l) Pour répondre à la demande du BEIE, quel outil de compilation permettant de faire la somme annuelle des données relatives aux déplacements à des fins professionnelles en transport collectif ou avec d'autres moyens de transport est utilisé?

- A) Un logiciel de suivi de la consommation énergétique
- B) Une application maison
- C) Une application commerciale
- D) Aucun
- E) Autre méthode (précisez en commentaire)

Validation des données relatives aux déplacements à des fins professionnelles en transport collectif ou avec d'autres moyens de transport

La validation des données énergétiques représente la tâche de vérifier que les données recueillies ne contiennent pas d'erreur. Cela peut être fait, par exemple, à l'aide des fonctionnalités de l'outil de saisie ou par une révision manuelle des données par du personnel technique, ou les deux.

1.m) Est-ce qu'une procédure de validation est en place dans votre organisation pour vérifier les déplacements à des fins professionnelles en transport collectif ou avec d'autres moyens de transport? Si oui, veuillez la détailler en commentaire.

Téléconférences

1.n) Est-ce que vous utilisez la téléconférence?

- A) Oui
- B) Non

1.o) Si vous avez répondu « oui » à la dernière question, est-ce que vous conservez le nombre de kilomètres évités pour chacune des téléconférences?

- A) Oui
- B) Non

1.p) Si vous avez répondu oui à la dernière question, comment estimez-vous le nombre de kilomètres évités pour chacune des téléconférences?

Relève dans le processus de collecte des données

1.q) Dans le cas où une nouvelle personne s'intègre au processus de collecte des données relatives aux déplacements à des fins professionnelles en transport collectif ou avec d'autres moyens de transport, sous quelle forme lui sont transmises les instructions pour la réalisation de sa tâche?

- A) Il y a une procédure écrite.
- B) Il y a une séance de formation bien établie.
- C) Il y a une transmission sommaire des instructions.
- D) Ne s'applique pas / Ne sais pas
- E) Autre (veuillez préciser)

1.r) Est-ce que les données relatives aux déplacements à des fins professionnelles en transport collectif ou avec d'autres moyens de transport des années antérieures sont archivées?

- A) Oui
- B) Non

Réception annuelle de la demande du BEIE

1.s) Est-ce que le contenu de la réponse doit être vu par une tierce personne en autorité avant d'être acheminé au BEIE?

- A) Oui
- B) Non

1.t) Est-ce que les données énergétiques concernant les déplacements à des fins professionnelles en transport collectif ou avec d'autres moyens de transport font l'objet d'une publication dans d'autres documents sous la responsabilité de votre organisation (rapport annuel de gestion, rapport de gestion environnementale, etc.)? Si oui, précisez en commentaire.

- A) Oui (précisez)
- B) Non

1.u) Avez-vous des suggestions pour faciliter votre utilisation du fichier de saisie du BEIE? Si oui, précisez en commentaire.

- A) Oui (précisez)
- B) Aucune suggestion

1.v) Avez-vous des suggestions pour améliorer le rapport énergétique personnalisé qui vous a été retourné par le BEIE en mai 2014 ? Si oui, précisez en commentaire.

A) Oui (précisez)

B) Aucune suggestion

1.w) Utilisez la zone de texte suivante si vous avez d'autres commentaires à formuler pour décrire votre processus de collecte de données énergétiques.